



LES FONDS FIDUCIAIRES EN ACTION



Banque européenne
d'investissement | Monde

LES FONDS FIDUCIAIRES EN ACTION



Banque européenne
d'investissement | Monde

Les fonds fiduciaires en action

© Banque européenne d'investissement, 2025.

Tous droits réservés.

Toutes les questions relatives aux droits et aux autorisations doivent être transmises à l'adresse suivante : publications@eib.org.

Banque européenne d'investissement
98-100, boulevard Konrad Adenauer
L-2950 Luxembourg

Crédits photo : BEI, Shutterstock, GettyImages, Ecoterria, EU Neighbourhood Info Centre, PAMIGA, Lake Turkana Wind Power.

L'autorisation d'utiliser ces prises de vues doit être sollicitée auprès du détenteur des droits d'auteur.

Pour plus d'informations sur les activités de la BEI, veuillez consulter le site web www.eib.org.
Vous pouvez également contacter le bureau d'information de la BEI, à l'adresse info@eib.org.
Abonnez-vous à notre bulletin électronique à l'adresse www.eib.org/sign-up.

Publication de la Banque européenne d'investissement.

Imprimé sur du papier FSC®.

VUE D'ENSEMBLE

TIRER LE MEILLEUR PARTI DU FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT

Le financement du développement connaît des limites. Les Nations unies estiment que 5 000 milliards de dollars sont nécessaires chaque année dans les pays en développement pour réaliser les objectifs de développement durable (ODD) qu'elles ont définis. Pour augmenter le volume de ressources disponibles, la Banque européenne d'investissement (BEI) crée et gère des fonds fiduciaires. Nos fonds fiduciaires sont des accords aux termes desquels des donateurs transfèrent des contributions financières à la BEI pour soutenir des tiers – des contreparties du secteur public ou des entités du secteur privé, dont des intermédiaires financiers – dans la mise en œuvre de projets durables. La Banque recueille ainsi des contributions pour des fonds fiduciaires, qu'elle utilise ensuite pour fournir à ses partenaires des subventions, une assistance technique et des instruments financiers à l'appui de projets dans des dizaines de pays du monde entier.

BEI Monde, la branche de la BEI spécialisée dans le développement, gère 12 fonds fiduciaires financés par nos donateurs, à savoir les 27 États membres de l'Union européenne (UE), la Commission européenne et le Royaume-Uni.

DES OBJECTIFS À L'ÉCHELLE MONDIALE

BEI Monde donne une forme nouvelle à l'intervention de la Banque à l'extérieur de l'Union européenne afin de relever les défis mondiaux grâce à un impact toujours plus grand et de bâtir un avenir plus vert, plus connecté et plus prospère pour toutes les régions du monde. Créée en 2022, BEI Monde rassemble les ressources de la BEI dans une structure conçue pour favoriser des partenariats solides et ciblés. Elle s'appuie sur plus de 50 années d'expérience de la Banque à l'appui d'investissements dans les pays en développement. La coopération étroite avec les partenaires et les bénéficiaires sur le terrain permettra à BEI Monde d'accroître l'impact des financements de la Banque. Aujourd'hui, les investissements de BEI Monde contribuent à la stabilité, à la réalisation des ODD et à la lutte contre les changements climatiques partout dans le monde. Nous sélectionnons des projets qui ont une réelle incidence sur la vie quotidienne des populations et, pour les concrétiser, nous travaillons avec des partenaires solides, qui partagent la même vision.

DOMAINES D'INTERVENTION DES FONDS FIDUCIAIRES

Action en faveur du climat et transition
écologique

Infrastructures vitales et sociales

Égalité des chances et
autonomisation des femmes

Connectivité

Accès au financement

LES FONDS FIDUCIAIRES DE BEI MONDE

Pays voisins de l'UE et pays de l'élargissement

- Fonds « EU for Ukraine »
- Fonds fiduciaire d'assistance technique en faveur des pays du Partenariat oriental
- Fonds fiduciaire de la Facilité euro-méditerranéenne d'investissement et de partenariat
- Fonds pour l'initiative Résilience économique

Pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique

- Fonds fiduciaire pour les États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (Fonds fiduciaire ACP)
- Fonds fiduciaire UE-Afrique pour les infrastructures

Action en faveur du climat

- Fonds pour l'hydrogène vert
- Fonds Initiative internationale pour le climat (Fonds IKI)
- Plateforme du financement climatique Luxembourg-BEI
- City Climate Finance Gap Fund

Monde

- Fonds pour l'inclusion financière
- Fonds pour le secteur de l'eau

CHIFFRES CLÉS

2,88 milliards d'euros
d'engagements des donateurs dans
les fonds fiduciaires gérés par la BEI

1,55 milliard d'euros de financements
affectés à des projets approuvés par
les donateurs

52,3 milliards d'euros
d'investissements mobilisés
pour des projets

Ensemble, BEI Monde et ses partenaires au sein des fonds fiduciaires collaborent pour :

- améliorer la qualité et l'impact des projets ;
- faire en sorte que les projets répondent aux normes de l'UE les plus élevées ;
- promouvoir le renforcement des capacités, par exemple en améliorant les connaissances institutionnelles et en développant des compétences en gestion de projet et des modèles économiques efficaces ;
- soutenir une croissance durable et l'égalité des chances pour tous et toutes ;
- améliorer les conditions de vie grâce à la mise en place d'infrastructures vitales et à l'accès au financement.

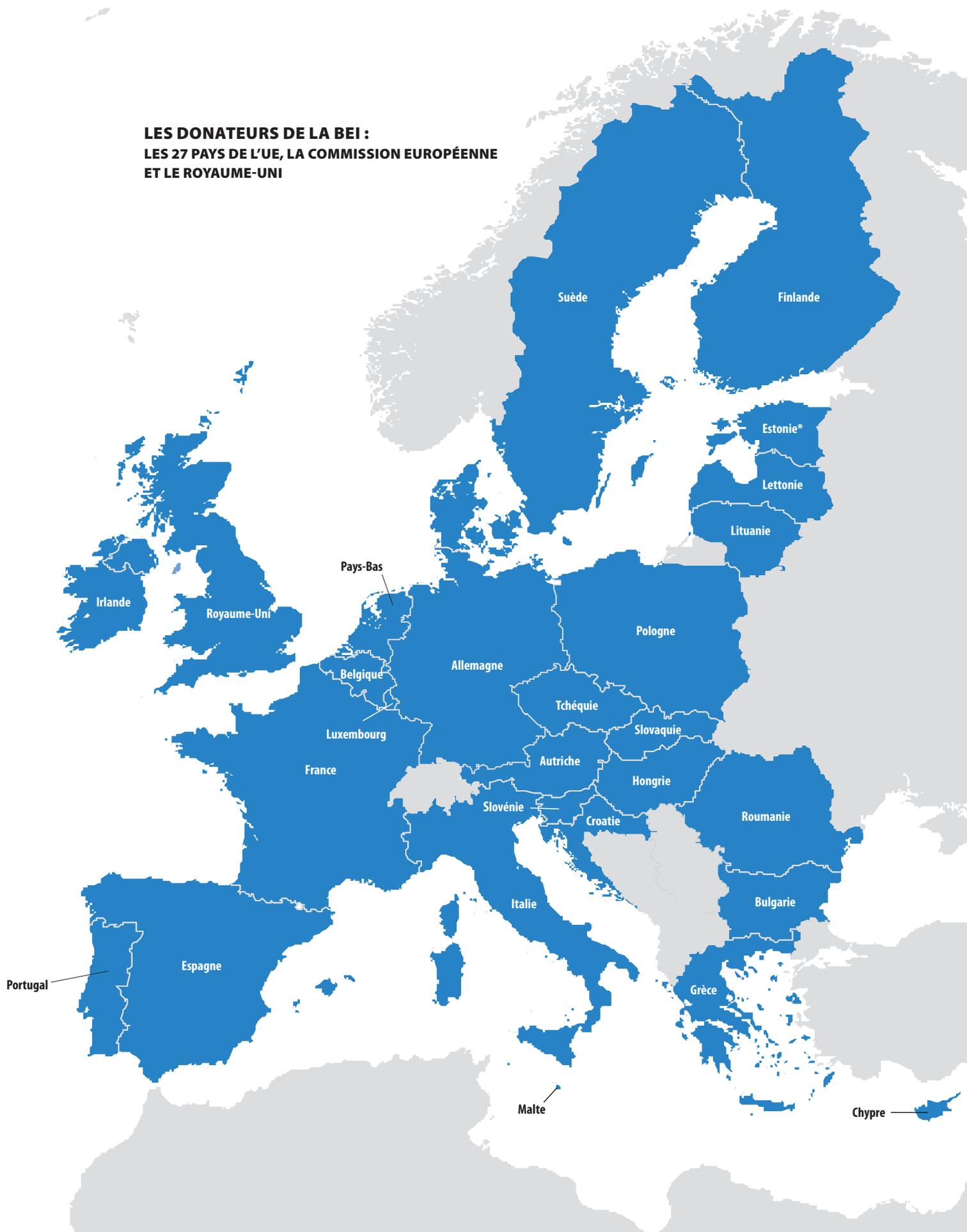
Les fonds fiduciaires sont conçus pour viser un objectif précis, tout en offrant une certaine souplesse. Ils constituent la source de financement concessionnel la plus efficace pour appuyer des projets financés par la BEI à l'extérieur de l'Europe.

Regardez notre [vidéo sur les partenariats avec des donateurs](#) sur le site web de la BEI.

DES PROJETS DANS LE MONDE ENTIER

À fin 2024, les **12 fonds fiduciaires** de BEI Monde avaient soutenu plus de **470 opérations** à l'appui de projets dans quelque **90 pays**.

**LES DONATEURS DE LA BEI :
LES 27 PAYS DE L'UE, LA COMMISSION EUROPÉENNE
ET LE ROYAUME-UNI**



* L'Estonie en fait partie depuis 2024.



ADMISSIBILITÉ AU TITRE DE L'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT

Les contributions à nos fonds fiduciaires sont généralement considérées comme une aide publique au développement aux fins de l'objectif des Nations unies, fixé aux pays développés, de consacrer 0,7 % de leur revenu national brut à la promotion du bien-être des économies en développement.

UNE PANOPLIE D'INSTRUMENTS POUR DES PROJETS PLUS FRUCTUEUX

Nos fonds fiduciaires interviennent dans différents secteurs et zones géographiques et offrent une panoplie d'instruments.

Les **instruments financiers** réduisent le niveau de prise de risque des investisseurs, des bailleurs de fonds ou d'autres parties à un projet. Il s'agit notamment de mécanismes de garantie et de prises de participation dans des structures de financement, qui peuvent bénéficier du soutien des ressources des donateurs. Les instruments financiers soutenus par des donateurs permettent à BEI Monde de participer à des projets et aident les promoteurs ou d'autres contreparties à attirer davantage d'investissements. Les contributions des donateurs génèrent donc un levier élevé et renforcent de manière notable l'impact final sur le terrain.

L'**assistance technique et les services de conseil** appuient la préparation et la mise en œuvre d'investissements. Cela passe notamment par le renforcement des capacités institutionnelles et le financement d'études de pré-faisabilité et de faisabilité, de l'élaboration d'avant-projets et de dossiers d'appel d'offres, de l'évaluation des cadres institutionnel et juridique, des évaluations des incidences environnementales et sociales, de l'aide à la gestion de projets, d'analyses sexospécifiques ou de services de conseil aux bénéficiaires.

Les **subventions à l'investissement** sont des contributions non remboursables destinées au financement des composantes matérielles ou immatérielles d'un projet d'infrastructure, parallèlement à la mobilisation de fonds auprès d'autres investisseurs. Elles peuvent réduire les coûts à la charge du promoteur ou du bénéficiaire en finançant une partie de l'investissement ou en augmentant l'élément de concessionnalité du montage financier global d'un projet donné. Elles peuvent également cibler des composantes spécifiques d'un projet qui présentent des avantages sociaux ou environnementaux démontrables ou peuvent atténuer les incidences négatives sur le plan environnemental ou social.

Les **bonifications d'intérêts** permettent de mettre à la disposition du promoteur de projet ou du bénéficiaire une aide afin de réduire le coût de l'emprunt.

COMMENT LA BEI GÈRE LES FONDS FIDUCIAIRES

Le premier fonds fiduciaire de la BEI, le Fonds fiduciaire de la Facilité euro-méditerranéenne d'investissement et de partenariat, a été lancé en 2004. Il a été suivi par le Fonds fiduciaire d'assistance technique en faveur des pays du Partenariat oriental, créé en 2010. La BEI gère également depuis 2007, pour le compte de la Commission européenne, le Fonds fiduciaire UE-Afrique pour les infrastructures.

Créée en 2017, la Plateforme de partenariat pour les fonds est le cadre qui permet désormais à la Banque de gérer les contributions des donateurs. Elle rationalise et standardise les procédures liées à la préparation des propositions de projets, aux dispositions en matière de gouvernance et aux modalités de publication d'informations. La simplification de ces procédures a déjà donné lieu à la signature de plus de 50 conventions de contribution entre la Banque et ses donateurs. À ce jour, neuf fonds fiduciaires sont gérés par la BEI dans ce cadre. La plateforme a permis à BEI Monde d'étoffer et de diversifier de manière significative l'offre de ses fonds fiduciaires pour produire un impact plus ciblé sur le terrain. Elle est opérationnelle pour aider à mobiliser de nouvelles contributions, étant donné qu'un soutien accru des donateurs est nécessaire pour accroître l'impact de BEI Monde et relever de nouveaux défis.



FONDS « EU FOR UKRAINE »

À PROPOS DU FONDS FIDUCIAIRE

Le Fonds « EU for Ukraine » (Fonds EU4U) a été lancé fin 2023 afin de renforcer la réponse aux besoins les plus urgents de l'Ukraine en matière d'infrastructures et de contribuer à soutenir son économie.

Le Fonds EU4U finance des projets publics et privés à l'appui de la résilience économique de l'Ukraine et des services essentiels pour maintenir à flot le pays déchiré par la guerre. Parmi ces projets figurent la rénovation des transports publics à Kiev, l'intégration numérique des systèmes d'urgence du pays, le financement d'entreprises axées sur la technologie et l'octroi de prêts aux petites et moyennes entreprises qui constituent l'épine dorsale de l'économie ukrainienne.

Dans le cadre du Fonds EU4U, les ressources des donateurs permettent d'accorder des **garanties** pour faciliter l'octroi de prêts de la BEI aux contreparties ukrainiennes. En l'absence de garantie, l'accès au crédit serait restreint du fait de la guerre. Les ressources des donateurs permettent également de fournir des **bonifications d'intérêts** afin de contribuer à réduire les coûts d'emprunt pour les promoteurs et les bénéficiaires.

Les **instruments financiers** déployés au titre du Fonds EU4U peuvent comprendre, par exemple, des investissements en fonds propres visant à réduire le niveau de prise de risque pour les investisseurs, les bailleurs de fonds ou d'autres parties à un projet, dans le but d'accroître les investissements du secteur privé et de répondre aux besoins des petites entreprises.

Priorités stratégiques

Le Fonds EU4U a vocation à renforcer le volet lié aux projets du soutien de l'UE à la reconstruction et au redressement de l'Ukraine, en complément de l'assistance macrofinancière. Il favorise la résilience économique et sociale et contribue à mettre en place des infrastructures durables afin de revitaliser l'économie ukrainienne et de soutenir les efforts du pays pour progresser sur la voie de son adhésion à l'UE.





ADMISSIBILITÉ

Le Fonds EU4U soutient la reconstruction et le redressement de l'Ukraine en finançant des projets publics et privés, respectivement en faveur des infrastructures durables et des entreprises. BEI Monde collabore étroitement avec les autorités ukrainiennes afin de repérer les projets qui ont le plus besoin du soutien du fonds.

SOLIDARITÉ AVEC L'UKRAINE

Après l'invasion à grande échelle de l'Ukraine par la Russie en 2022, la BEI a adopté l'initiative « [EU for Ukraine](#) » afin de répondre aux besoins urgents du pays et de maintenir sa stabilité économique.

L'initiative « [EU for Ukraine](#) » :

- a créé le Fonds « [EU for Ukraine](#) » ;
- a mobilisé sur les ressources propres de la Banque un programme d'assistance technique spécifique de 100 millions d'euros, qui propose des conseils d'experts dans le domaine de la reconstruction en Ukraine et en Moldavie et des formations en matière de passation des marchés et de lutte contre la fraude et la corruption ;
- a révisé l'accord existant au titre de l'[Instrument de voisinage, de coopération au développement et de coopération internationale \(IVCDI – Europe dans le monde\)](#), principal instrument de l'UE à l'appui de projets à l'extérieur de l'Union européenne, qui a permis à la Banque de mettre à disposition un financement supplémentaire de 100 millions d'euros en Ukraine.

La BEI a apporté une aide immédiate à l'Ukraine juste après le déclenchement de la guerre et décaissé [2 milliards d'euros](#) pour contribuer à financer les réparations d'urgence des infrastructures détruites du pays. Elle a également mis à disposition une [ligne de crédit de 4 milliards d'euros](#) pour soutenir l'intégration des réfugiés ukrainiens dans les pays de l'UE. La BEI reste déterminée à intensifier ses activités conformément au [mandat que lui ont confié les dirigeants de l'UE](#) et en étroite coopération avec la Commission européenne, le Parlement européen, les États membres de l'UE et des partenaires internationaux dans le cadre de l'initiative et du Fonds « [EU for Ukraine](#) », mais aussi en tant que partenaire clé pour le déploiement de la facilité pour l'Ukraine mise en place par l'Union européenne et dotée d'une enveloppe de 50 milliards d'euros.

Le Groupe BEI soutient la résilience de l'Ukraine, son économie et ses efforts de reconstruction depuis le début de l'invasion à grande échelle par la Russie. En 2024, nous avons soutenu des projets visant à sécuriser l'approvisionnement énergétique de l'Ukraine, à réparer les infrastructures critiques endommagées et à garantir que les services essentiels, tels que l'approvisionnement en eau, les transports publics, l'éducation et la santé, continuent d'être fournis dans tout le pays. Le montant total de l'aide que nous avons déboursée depuis le début de la guerre dépasse les 2,2 milliards d'euros.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE SOUTENUS



PROJETS MARQUANTS

- Début 2025, le Fonds EU4U a soutenu la mise en œuvre de la nouvelle [ligne d'urgence nationale 112](#) en Ukraine au moyen d'un prêt de la BEI de 40 millions d'euros. Ce prêt a été rendu possible par une garantie des États membres de l'UE au titre du fonds conjuguée à une bonification d'intérêts. Pour la première fois, tout un chacun partout en Ukraine peut appeler le 112, numéro unique européen, qui regroupe les services de police, d'ambulance, de pompiers et d'urgence gazière.
- La ville de Kiev a obtenu un financement de BEI Monde de 50 millions d'euros, soutenu par une subvention au titre du [Fonds EU4U](#), pour la [modernisation de son infrastructure de métro](#). L'investissement contribuera à mettre fin à la dépendance à l'égard des pièces de rechange fabriquées en Russie, un facteur essentiel pour maintenir les services de métro dans la capitale, afin de préserver les activités commerciales et la mobilité des habitants. Le prêt servira exclusivement à l'acquisition de nouvelles rames de métro.
- L'accès au financement pour les petites et moyennes entreprises en Ukraine est restreint du fait de la guerre. Le Fonds EU4U appuie une ligne de crédit de 100 millions d'euros de BEI Monde en faveur d'Ukreximbank. La banque ukrainienne mettra les fonds à la disposition des petites entreprises et des entreprises de taille intermédiaire pour promouvoir une croissance inclusive, soutenir l'emploi et renforcer la résilience économique à long terme dans le pays.
- Le Fonds EU4U a investi 25 millions d'euros dans [Horizon Capital Growth Fund IV](#), un fonds ukrainien de capital-investissement géré par Horizon Capital. Cet investissement doit appuyer la croissance et le développement d'une vingtaine de PME ukrainiennes des technologies de l'internet, notamment :
 - » [Preply](#), qui transforme l'apprentissage des langues en mettant les élèves en relation avec des professeurs, partout dans le monde, grâce à sa plateforme en ligne ;
 - » [GoIT](#), qui propose des programmes spécialisés d'enseignement de l'informatique pour répondre à la pénurie de compétences de la filière technologique ;
 - » [Viseven](#), qui aide les entreprises pharmaceutiques à accélérer leur transformation numérique.

DOMAINES D'INTERVENTION CIBLÉS

Infrastructures
Résilience économique
Cybersécurité et transformation
numérique
Entreprises de toutes
tailles



LE FONDS « EU FOR UKRAINE » EN QUELQUES POINTS

410 MILLIONS D'EUROS de fonds versés par les donateurs
(dont 7 millions d'euros en 2025)

175 MILLIONS D'EUROS affectés à des opérations

540 MILLIONS D'EUROS Total attendu des
investissements mobilisés
au niveau des projets

NOS DONATEURS

Le Fonds EU4U est un fonds fiduciaire multidonateur. Il a obtenu des engagements de la plupart des États membres de l'UE, pour un montant total de plus de 420 millions d'euros, dont 410 millions d'euros ont déjà été versés.

Seize États membres de l'UE ont déjà contribué au Fonds EU4U et d'autres devraient suivre en 2025.

BELGIQUE	FRANCE	PAYS-BAS
CROATIE	ITALIE	POLOGNE
CHYPRE	IRLANDE*	SLOVAQUIE
DANEMARK	LETTONIE	ESPAGNE
ESTONIE	LITUANIE	
FINLANDE	LUXEMBOURG	

*Contribution en 2025.

FONDS FIDUCIAIRE D'ASSISTANCE TECHNIQUE EN FAVEUR DES PAYS DU PARTENARIAT ORIENTAL (FFATPO)

À PROPOS DU FONDS FIDUCIAIRE

Le Fonds fiduciaire d'assistance technique en faveur des pays du Partenariat oriental (FFATPO) est un fonds fiduciaire multidonateur et multisectoriel, mis en place par la BEI en décembre 2010, après la création du Partenariat oriental en 2009. L'objectif du Partenariat oriental est de renforcer les relations politiques et économiques entre l'Union européenne, les États membres de l'UE et les pays partenaires, à savoir l'Arménie, l'Azerbaïdjan, la Géorgie, la Moldavie et l'Ukraine.

Géré par BEI Monde, le fonds fiduciaire fournit une assistance technique et des services de conseil à des contreparties publiques et privées dans les pays du voisinage oriental de l'Union européenne afin d'accroître l'impact des opérations de prêt de la BEI en matière de développement et de soutenir la durabilité et la prospérité. Les activités du fonds fiduciaire soutiennent également l'Ukraine, la Moldavie et la Géorgie sur la [voie de l'adhésion à l'UE](#).

Le FFATPO aide les promoteurs, y compris les autorités nationales et locales et les intermédiaires financiers, à mieux sélectionner et gérer les projets, à réaliser des évaluations des incidences environnementales et sociales et à améliorer la gestion financière et la gestion des risques.

Ce fonds fiduciaire aide les intermédiaires financiers et contribue à l'élaboration et à la mise en œuvre de projets d'investissement, en finançant :

- des études de pré faisabilité, de faisabilité et d'autres études préliminaires pour les projets d'investissement ;
- l'évaluation des cadres institutionnel et juridique ;
- des évaluations des incidences environnementales et sociales conformément aux normes les plus élevées de l'UE ;
- l'aide à la gestion de projets et (ou) au promoteur tout au long du processus de mise en œuvre des opérations ;
- des études de périmètre du projet visant à définir les besoins d'investissement et les priorités ;
- le partage des connaissances, le développement des compétences et les services de conseil pour les intermédiaires financiers et d'autres promoteurs.

Priorités stratégiques (2021-2027)

Les objectifs à long terme du fonds fiduciaire sont fondés sur la [politique du Partenariat oriental au-delà de 2020](#) de la Commission européenne et sur le savoir-faire et la valeur ajoutée de la BEI. Les priorités sont les suivantes :

- des économies résilientes, durables et intégrées ;
- la résilience environnementale et climatique ;
- la transformation numérique.



PLUS DE 52 MILLIONS D'EUROS de fonds versés par les donateurs

PLUS DE 40 opérations d'assistance technique soutenues

11,1 MILLIARDS D'EUROS*
Total des investissements mobilisés à fin 2024 en lien avec les opérations
d'assistance technique du FFATPO

* Ce montant comprend 5,4 milliards d'euros provenant d'institutions partenaires et 5,7 milliards d'euros de prêts de la BEI. Cette dernière a pour objectif d'attirer d'autres investisseurs et finance généralement jusqu'à 50 % du coût total d'un projet.

Des cinq pays du Partenariat oriental soutenus par le fonds fiduciaire, l'Ukraine est celui qui a reçu le plus de subventions au titre du FFATPO, devant la Géorgie. Près d'un quart des opérations avaient une portée régionale et visaient à renforcer la coopération entre pays et à promouvoir le partage des connaissances (se reporter à la page PO 4).

Les besoins immédiats et à long terme des pays du Partenariat oriental soutenus par le FFATPO sont plus importants que jamais, étant donné que la guerre menée par la Russie en Ukraine exacerbe l'insécurité économique et énergétique de la région. En outre, relever les défis liés aux changements climatiques demeure une priorité absolue et des travaux sont en cours pour intégrer les considérations de genre dans les projets.

Il est essentiel de continuer à reconstituer la dotation du fonds fiduciaire, qui reste le seul moyen dont dispose la BEI pour acheminer les fonds des donateurs destinés à l'assistance technique dans les pays du Partenariat oriental (hors Ukraine).

IMPACT ATTENDU

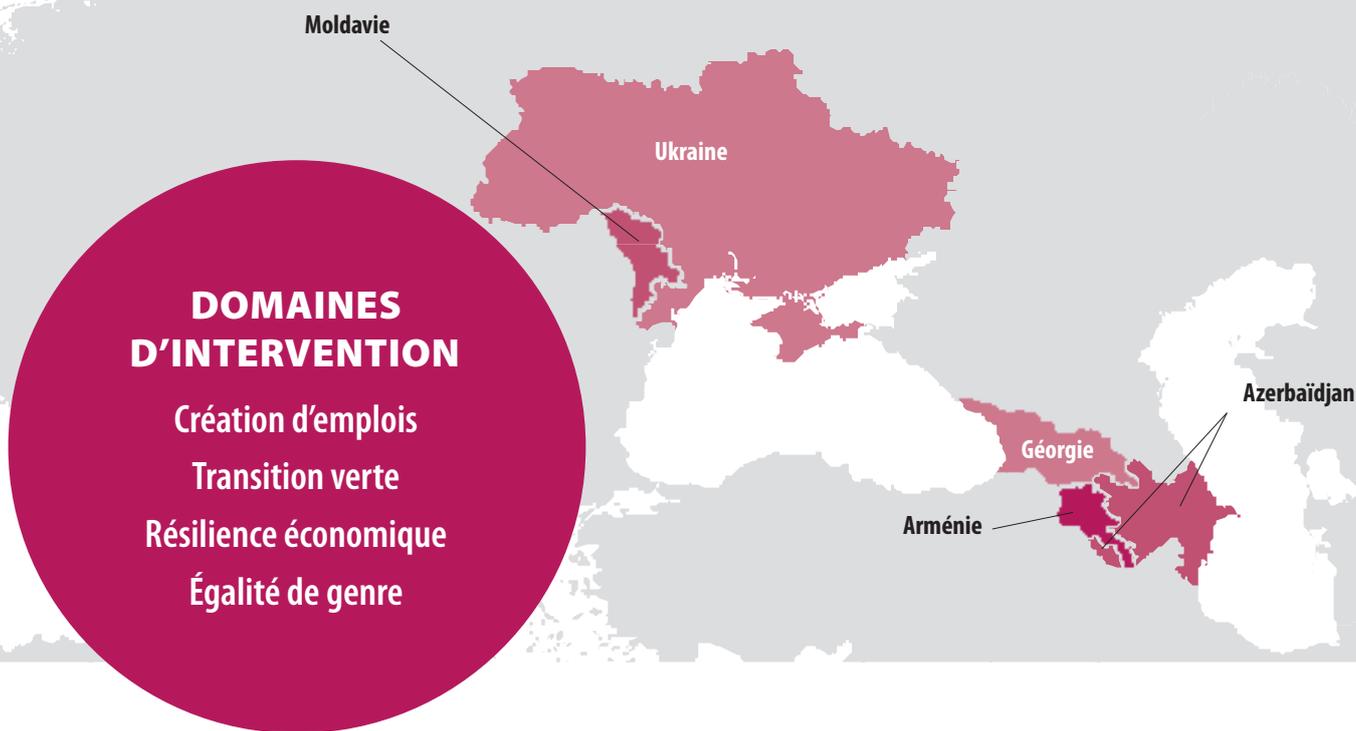
Depuis 2010, le Fonds fiduciaire d'assistance technique en faveur des pays du Partenariat oriental améliore les conditions de vie de milliers de personnes grâce à des investissements dans des infrastructures vitales et des entreprises qui composent le tissu économique des pays admissibles.

Les exemples suivants illustrent l'impact des projets sélectionnés soutenus par le Fonds :

- de l'eau potable pour 245 000 personnes ;
- **61 000 MWh économisés chaque année** grâce à la mise en œuvre de mesures d'efficacité énergétique ;
- la rénovation et la **modernisation de bâtiments publics tels que des hôpitaux et des écoles**, représentant une surface à réhabiliter de 1,1 million de m².

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE SOUTENUS





PROJETS MARQUANTS

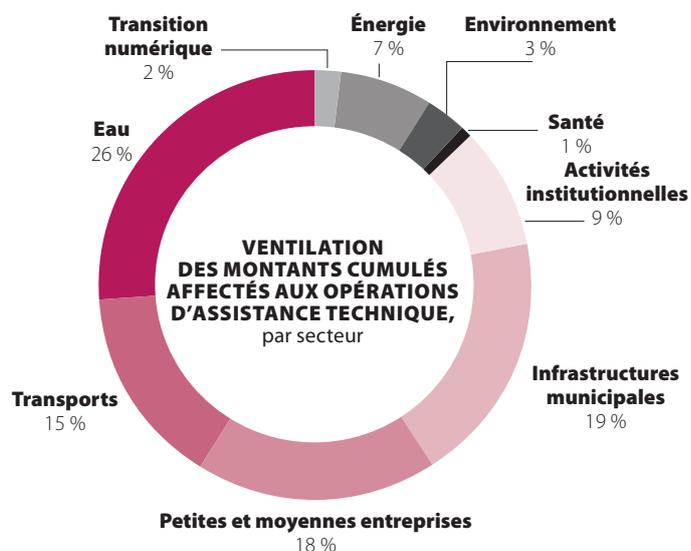
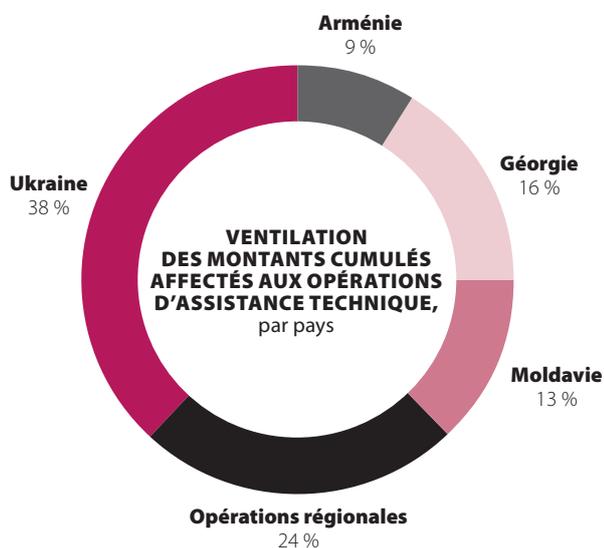
- Une subvention de 479 000 euros provenant du Fonds fiduciaire d'assistance technique en faveur des pays du Partenariat oriental a aidé les municipalités d'Erevan (Arménie) et de Chisinau (Moldavie) à **améliorer l'efficacité énergétique de certains de leurs bâtiments publics, principalement des jardins d'enfants**. La mission d'assistance technique s'est achevée en 2024. À Chisinau, 22 bâtiments publics ont été rénovés, dont 19 jardins d'enfants et écoles et trois hôpitaux. À Erevan, 12 jardins d'enfants ont été entièrement rénovés en 2024 et 45 autres bâtiments font l'objet de travaux de moindre ampleur, tels que l'installation de panneaux solaires. Ces innovations rendront les bâtiments plus confortables et plus efficaces au bénéfice de 33 000 élèves et membres du personnel.
- En 2023, la **BEI et la ville de Kiev ont signé un accord de coopération** visant à apporter à la capitale ukrainienne **des services de conseil stratégiques pour transformer son réseau de transport électrique urbain**. Dans le cadre de cet accord, l'équipe de conseil aidera Kiev à préparer les investissements nécessaires à la modernisation du matériel roulant de son métro, afin de mettre fin à sa dépendance à l'égard des pièces de rechange et du matériel russes. Cet accord est soutenu par une subvention d'assistance technique de 480 000 euros au titre du FFATPO.
- Après que la Russie a annexé la Crimée et occupé deux grandes régions de l'est de l'Ukraine en 2014, le FFATPO a approuvé une opération d'assistance technique d'un montant de 3 millions d'euros pour soutenir la mise en œuvre d'un prêt BEI de 200 millions d'euros au titre du **programme de soutien au relèvement rapide** destiné à aider les personnes qui ont fui le conflit et les villes qui les ont accueillies. Ce programme a appuyé les travaux de réparation, d'isolation ou de modernisation de plus de 90 hôpitaux, d'installations médicales et d'un grand nombre d'établissements d'enseignement dans l'est de l'Ukraine. **Deux autres programmes de redressement ont été mis en place depuis**, portant le montant total disponible pour la reconstruction des infrastructures critiques et sociales à 640 millions d'euros.

LE FONDS FIDUCIAIRE D'ASSISTANCE TECHNIQUE EN FAVEUR DES PAYS DU PARTENARIAT ORIENTAL EN QUELQUES POINTS

PLUS DE 52 MILLIONS D'EUROS de fonds versés par les donateurs

PRÈS DE 40 MILLIONS D'EUROS affectés à des opérations

Plus de **40** opérations



NOS DONATEURS

Depuis sa création, le fonds fiduciaire a reçu des contributions des donateurs suivants :

AUTRICHE	ALLEMAGNE	POLOGNE
TCHÉQUIE	LETTONIE	SUÈDE
FRANCE	LITUANIE	ROYAUME-UNI
COMMISSION EUROPÉENNE		

FONDS FIDUCIAIRE DE LA FACILITÉ EURO-MÉDITERRANÉENNE D'INVESTISSEMENT ET DE PARTENARIAT

À PROPOS DU FONDS FIDUCIAIRE

Le Fonds fiduciaire de la Facilité euro-méditerranéenne d'investissement et de partenariat (FEMIP) facilite l'investissement et comble les déficits de financement dans le voisinage méridional de l'Union européenne, depuis sa création en 2004 par la BEI. Ce fonds fiduciaire multidonateur et multisectoriel est géré par BEI Monde, la branche de la BEI spécialisée dans le développement qui vise à renforcer l'impact de la Banque à l'extérieur de l'Europe.

Depuis plus de 20 ans, le Fonds fiduciaire de la FEMIP soutient le développement économique et social des pays partenaires méditerranéens de l'Europe, principalement au moyen d'une assistance technique à tous les stades du cycle de vie d'un projet, concernant notamment :

- des études sectorielles et des plans directeurs (identification du projet) ;
- des études de pré faisabilité et de faisabilité, des audits, des documents relatifs à la passation des marchés (préparation du projet) ;
- le développement des compétences au niveau institutionnel et l'aide à la gestion de projets pour les autorités publiques (mise en œuvre du projet) ;
- des études d'évaluation de la capacité des institutions financières à fournir des services aux PME et aux groupes vulnérables, notamment les femmes, les jeunes et les réfugiés, afin de promouvoir l'inclusion financière.

Priorités stratégiques (2021-2025)

Les objectifs à long terme du Fonds fiduciaire de la FEMIP sont fondés sur l'orientation stratégique définie dans le partenariat de l'UE avec le voisinage méridional de l'Europe. Dans le droit fil du [nouveau programme pour la Méditerranée adopté par l'Union européenne](#) en 2021, les priorités du Fonds fiduciaire de la FEMIP sont les suivantes :

- favoriser le développement humain (par exemple, la santé et l'égalité des chances) ;
- renforcer la résilience et la prospérité et tirer parti de la transition numérique ;
- soutenir la transition écologique (y compris la résilience face aux changements climatiques, l'énergie et l'environnement).

DOMAINES D'INTERVENTION

Développement humain

Infrastructures durables et inclusives

Accès au financement pour les petites entreprises

Égalité des chances et inclusion sociale

Transition écologique et action en faveur du climat

Transition numérique



70 MILLIONS D'EUROS Total des contributions des donateurs au fonds fiduciaire

PLUS DE 90 opérations soutenues

6,5 MILLIARDS D'EUROS* Total des investissements mobilisés à fin 2024
en lien avec le soutien du fonds fiduciaire

* Ce montant comprend 2,8 milliards d'euros provenant d'institutions partenaires et 3,7 milliards d'euros de prêts de la BEI.

Près de la moitié du total des ressources des donateurs du Fonds fiduciaire de la FEMIP a soutenu des opérations régionales ou transfrontalières (se reporter à la page FE 4). Le fonds fiduciaire joue un rôle facilitateur important pour promouvoir le développement du secteur privé et les infrastructures socio-économiques dans le bassin méditerranéen, en comblant de graves lacunes institutionnelles dans la préparation et la mise en œuvre de projets.

À ce jour, 23 % des financements approuvés au titre du fonds fiduciaire à l'appui de projets ont ciblé le domaine de l'environnement (y compris l'action en faveur du climat) et 23 % le secteur privé (y compris l'accès au financement pour les microentreprises et petites et moyennes entreprises) (se reporter à la page FE 4).

En tant que banque européenne du climat, la BEI s'est engagée à consacrer chaque année au moins 50 % de ses financements à l'action en faveur du climat et à la durabilité environnementale et elle devrait atteindre son objectif de 1 000 milliards d'euros d'investissements mobilisés pour cette cause durant la décennie décisive allant de 2021 à 2030. Les opérations du Fonds fiduciaire de la FEMIP appuient la réalisation de cet objectif en soutenant la préparation et la mise en œuvre de projets apportant une contribution significative à l'action en faveur du climat.

Les besoins des pays partenaires méditerranéens n'ont jamais été aussi élevés. Pour relever les défis actuels à l'échelle locale et mondiale que sont les changements climatiques, les conflits dans la région et la sécurité alimentaire et énergétique, il est essentiel de reconstituer la dotation du fonds fiduciaire. Dans ce contexte, BEI Monde entretient un dialogue actif avec les donateurs actuels et potentiels qui cherchent à mettre leurs contributions au service de la promotion du développement durable et de l'avenir inclusif des populations jeunes du voisinage méridional de l'Europe.



** Cette dénomination ne saurait être interprétée comme une reconnaissance de la Palestine en tant qu'État et est sans préjudice de la position de chaque État membre de l'UE à ce sujet.

*** La BEI n'est actuellement pas active en Libye.

IMPACT ATTENDU

Depuis deux décennies, le Fonds fiduciaire de la FEMIP contribue à l'amélioration des conditions de vie de la population dans les pays du voisinage méridional en soutenant des projets dans les domaines suivants : approvisionnement en eau sûr et fiable, amélioration de l'éducation et des soins de santé, transports durables et développement des petites entreprises.

Les exemples suivants illustrent l'impact des projets sélectionnés soutenus par le Fonds :

- 1,8 million de personnes bénéficieront de services d'assainissement de meilleure qualité en Égypte, en Jordanie et au Liban ;
- plus de 4 700 km de lignes de transport d'électricité seront construits ou modernisés en Tunisie, et 15 000 logements et entreprises seront raccordés au réseau ;
- 350 000 microentreprises et petites entreprises, dont 105 500 entreprises dirigées par des femmes, seront soutenues dans la région.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE SOUTENUS



En 2024, 14 objectifs de développement durable ont été soutenus dans le cadre des projets du Fonds fiduciaire de la FEMIP. Les opérations en cours et récemment achevées visent, pour une grande part (22 % du montant approuvé), **à réduire les inégalités** (ODD 10), en particulier **à promouvoir l'égalité entre les sexes** (ODD 5), et **à organiser et améliorer les conditions de travail et la croissance économique** (ODD 8) dans les pays partenaires méditerranéens. Conformément à la politique de la BEI en faveur du climat, 20 % des financements approuvés en 2024 ont vocation **à atténuer les effets négatifs des activités humaines sur l'environnement** et contribuent à la réalisation des ODD environnementaux.

PROJETS MARQUANTS

- Soutenu par le Fonds fiduciaire de la FEMIP, le programme d'assistance technique pour la microfinance (TAFIR), d'un montant de 2 millions d'euros, appuie des **organismes de microcrédit dans la région**. En Tunisie, le programme accompagne la transition numérique de l'organisme de microcrédit Enda Tamweel en prodiguant des conseils sur la mise en place d'un système de gestion électronique des documents. En 2024, la BEI a créé **l'académie de la finance inclusive**, un module éducatif en ligne qui s'appuie sur les enseignements tirés du programme TAFIR pour examiner comment les organismes de microcrédit locaux peuvent mieux servir les communautés vulnérables de la région.
- En 2024, la BEI a repris ses activités à l'appui du secteur public en Palestine et signé un prêt de 20 millions d'euros pour un **projet ayant trait à l'assainissement dans le nord-est de Ramallah**, qui est soutenu par une assistance technique du Fonds fiduciaire de la FEMIP et une subvention de l'UE. Il s'agit là d'un volet clé de **l'initiative de l'Équipe Europe en Palestine pour la gestion des ressources en eau, et le traitement et la réutilisation des eaux usées**. Le nouveau système d'adduction d'eau et d'assainissement permettra de relever des défis cruciaux en matière de traitement des eaux usées, d'améliorer la santé publique et de protéger l'environnement. Il souligne l'engagement de l'Union européenne et de ses États membres à renforcer le **secteur de l'eau en Palestine**.
- Mis en place en 2024, le **mécanisme d'assistance technique en faveur de l'égalité de genre et de l'inclusion sociale** du Fonds fiduciaire de la FEMIP vise à renforcer l'impact social des prêts de la BEI. Il peut s'agir de soutenir des projets visant à améliorer les possibilités d'emploi pour les femmes et à garantir la mise en place d'infrastructures qui tiennent compte de la dimension de genre et de la dimension sociale. La première mission au titre du mécanisme aide les autorités marocaines à prendre en compte la dimension de genre dans leurs efforts de reconstruction à la suite du puissant tremblement de terre qui a frappé le pays en 2023.
- La **ligne 1 du métro du Caire**, construite en 1989, transporte chaque jour 1,38 million de voyageurs selon un axe nord-sud. Il est nécessaire de la prolonger ; une étude de faisabilité sera réalisée avec le soutien consultatif du Fonds fiduciaire de la FEMIP, en vue de la construction d'un tronçon de 19 km vers le nord, où il sera raccordé au réseau ferroviaire. L'extension de la ligne améliorera la mobilité et l'accessibilité et offrira de meilleures perspectives à toutes les catégories de population. En outre, le nouveau métro sera alimenté par l'électricité, ce qui limitera son empreinte carbone.

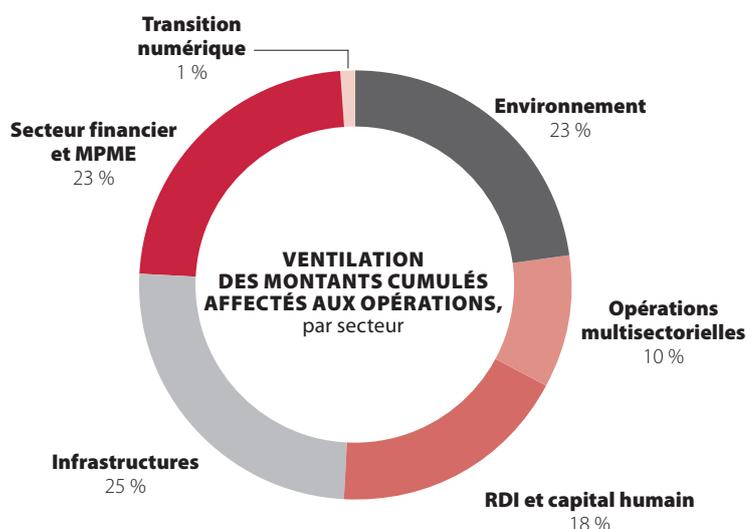
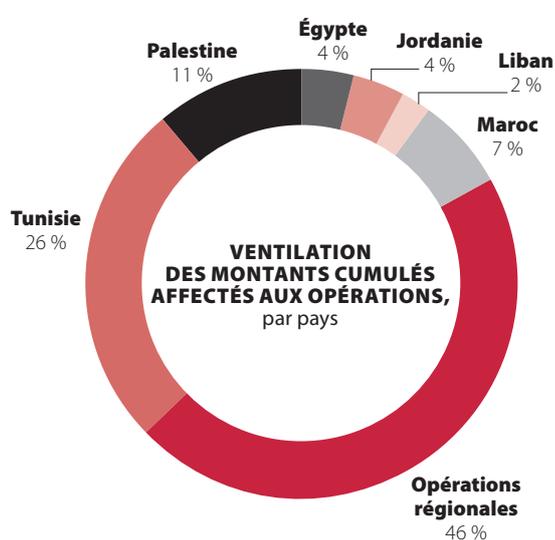
LE FONDS FIDUCIAIRE DE LA FACILITÉ EURO-MÉDITERRANÉENNE D'INVESTISSEMENT ET DE PARTENARIAT EN QUELQUES POINTS

70 MILLIONS D'EUROS de fonds versés par les donateurs

77 MILLIONS D'EUROS* affectés à des opérations

* Les rentrées de fonds provenant des projets achevés peuvent porter le solde des fonds approuvés à un niveau supérieur au montant des fonds engagés par les donateurs.

Plus de
90 opérations



NOS DONATEURS

Depuis sa création, le fonds fiduciaire a reçu des contributions des donateurs suivants :

AUTRICHE	GRÈCE	ROUMANIE
BELGIQUE	IRLANDE	SLOVÉNIE
CHYPRE	ITALIE	ESPAGNE
COMMISSION EUROPÉENNE	LUXEMBOURG	SUÈDE
FINLANDE	MALTE	ROYAUME-UNI
FRANCE	PAYS-BAS	
ALLEMAGNE	PORTUGAL	

FONDS POUR L'INITIATIVE RÉSILIENCE ÉCONOMIQUE

À PROPOS DU FONDS FIDUCIAIRE

Le Fonds pour l'initiative Résilience économique (Fonds IRE) est un fonds multidonateur établi par la Banque européenne d'investissement (BEI) en 2017, dans le cadre de son initiative en faveur de la résilience économique. Il combine les ressources propres de la Banque avec des garanties de l'UE et des ressources des donateurs pour aider les pays et les régions à se préparer à des crises économiques ou environnementales inattendues. Il est particulièrement important de renforcer la résilience pour les pays en développement exposés à l'instabilité politique, aux ralentissements économiques, aux conflits, aux changements climatiques et aux épidémies.

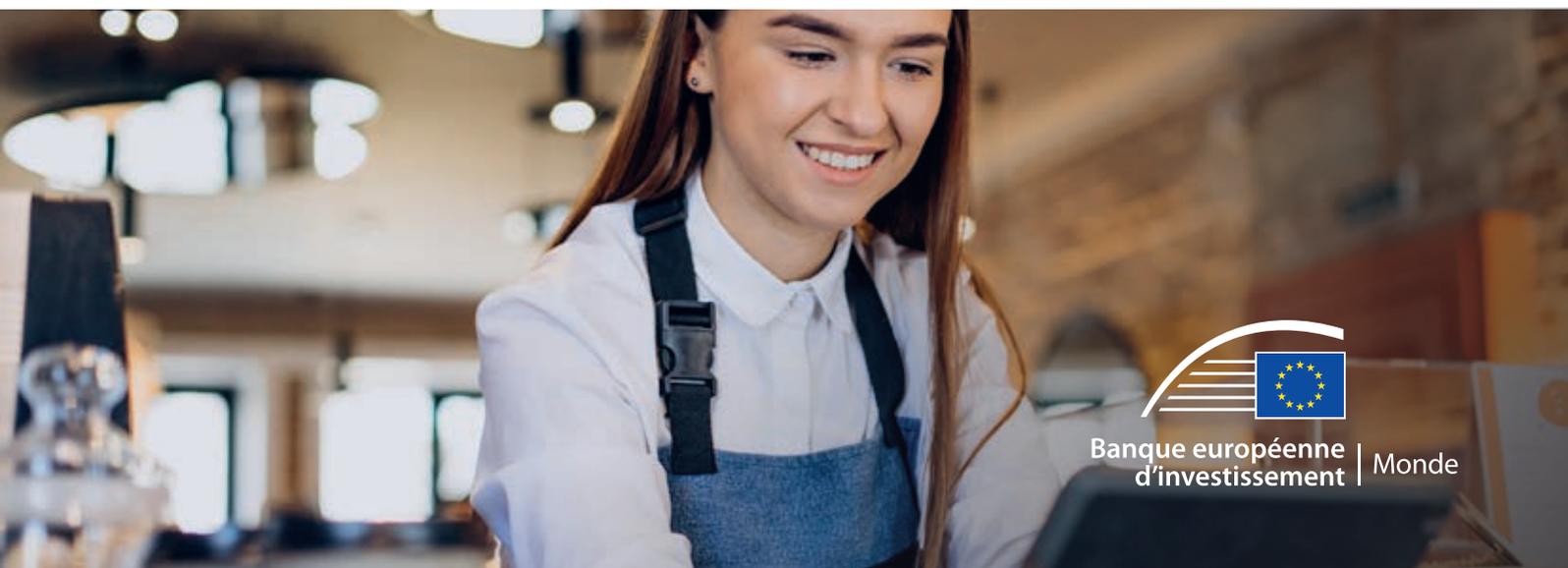
Le Fonds IRE propose des subventions à l'investissement pour des projets à l'appui des infrastructures vitales, tels que l'accès à l'eau potable et à l'assainissement. Il fait également appel à des instruments financiers à fort impact qui profitent à l'économie et à la société, par exemple en accompagnant les femmes, en créant des emplois pour les jeunes et en les soutenant dans le démarrage ou le développement de leur propre activité. Les instruments financiers comprennent un mécanisme de partage des risques ciblant les fonds de participation et les fonds de capital-risque, un mécanisme de microfinance soutenant les microentreprises et petites entreprises, en particulier celles dirigées par des femmes, et une garantie partielle de portefeuille, qui permet aux intermédiaires financiers de répondre aux besoins de groupes généralement mal desservis.

Priorités stratégiques

L'initiative Résilience économique est un élément clé des efforts déployés par l'Union européenne pour contribuer à renforcer les économies et à relever les défis posés par les migrations et les déplacements forcés. Le Fonds IRE a été créé en réponse à un appel du [Conseil européen en 2016](#) à mobiliser rapidement « un financement supplémentaire pour soutenir une croissance durable, des infrastructures vitales et la cohésion sociale dans les pays du voisinage méridional et des Balkans occidentaux ». L'accumulation des crises auxquelles sont confrontés les pays cibles du fonds fiduciaire rend cet appui plus que jamais nécessaire. Les objectifs du fonds fiduciaire s'inscrivent dans le droit fil des priorités stratégiques de l'UE, notamment le [pacte vert pour l'Europe](#), la [stratégie « Global Gateway » de l'UE](#), la [politique en matière d'emploi et de croissance](#), les [politiques de voisinage](#) et d'élargissement et la [politique en matière de migration et de déplacements forcés](#).

Les priorités du fonds fiduciaire sont les suivantes :

- la résilience économique et la prospérité ;
- le développement humain ;
- la transition numérique ;
- la migration et la mobilité ;
- l'inclusion sociale et l'égalité de genre ;
- la transition écologique et juste.



112,5 MILLIONS D'EUROS de fonds versés par les donateurs

13 opérations du Fonds IRE,
six dans les pays du voisinage méridional et
sept dans les Balkans occidentaux

1,2 MILLIARD D'EUROS*
Total des investissements mobilisés à fin 2024
en lien avec les subventions à l'investissement et les opérations soutenues par des instruments
financiers du fonds fiduciaire

* Ce montant comprend 776 millions d'euros provenant d'institutions partenaires et 391,8 millions d'euros de prêts de la BEI. La BEI ne finance généralement que jusqu'à 50 % du coût total d'un projet et attire d'autres investisseurs par sa participation.

La majeure partie des ressources du Fonds IRE soutient des opérations de portée régionale dans le voisinage méridional de l'UE et les Balkans occidentaux. Les deux régions représentaient ensemble 50 % du total des montants affectés au titre du fonds fiduciaire à la fin de 2024 (se reporter à la page IRE 4).

Le développement du secteur privé, en particulier des petites et moyennes entreprises, joue un rôle central pour stimuler une croissance durable et inclusive ainsi que la création d'emplois. Avec son mécanisme de réduction des risques, le Fonds IRE soutient la mise en œuvre d'investissements du secteur privé qui bénéficient à plusieurs pays à la fois. Il confère ainsi le plus grand impact aux ressources des donateurs tout en stimulant la croissance et la création d'emplois dans des régions entières. À la fin de 2024, 59 % des ressources du fonds fiduciaire avaient été utilisées pour soutenir le secteur privé, avec à la clé le maintien de 74 000 emplois au total.

Les opérations du secteur public, qui ont reçu 41 % des ressources du fonds fiduciaire, portent sur des projets à l'appui des infrastructures vitales, principalement dans le secteur de l'eau et de l'assainissement (se reporter à la page IRE 4). Par exemple, un projet relatif à l'eau contribue à atténuer les effets négatifs des changements climatiques en Jordanie, l'un des pays les plus touchés au monde.

PAYS ADMISSIBLES



** Cette dénomination ne saurait être interprétée comme une reconnaissance de la Palestine en tant qu'État et est sans préjudice de la position de chaque État membre de l'UE à ce sujet.

*** Cette désignation est utilisée sans préjudice des positions sur le statut du Kosovo et est conforme à la résolution 1244/1999 du Conseil de sécurité des Nations unies ainsi qu'à l'avis de la Cour internationale de justice sur la déclaration d'indépendance du Kosovo.

**** La BEI n'est actuellement pas active en Libye.

IMPACT ATTENDU

Les projets soutenus par le Fonds IRE amélioreront les conditions de vie de centaines de milliers de personnes dans le voisinage méridional de l'UE et les Balkans occidentaux, notamment en créant des emplois et en améliorant l'accès à l'eau potable et à l'assainissement ainsi que les infrastructures de santé et d'éducation. L'appui du fonds fiduciaire est allé à des projets qui ont par exemple permis :

- plus de 30 000 prêts à de petites et très petites entreprises ;
- de l'eau propre pour 465 000 personnes ;
- l'inscription de plus de 11 000 élèves et étudiants dans des jardins d'enfants, écoles et structures de formation des adultes ;
- des services de santé de meilleure qualité pour 7,5 millions de personnes.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE SOUTENUS



PROJETS MARQUANTS

- Ces dernières années, le système éducatif monténégrin a pâti d'un sous-investissement chronique et d'équipements insuffisants dans les établissements scolaires. Tandis que le nombre d'élèves diminue dans les régions septentrionales, les écoles de la capitale et des régions côtières sont surfréquentées et bon nombre d'entre elles doivent demultiplier les cours. Une **subvention de 2 millions d'euros** du Fonds IRE permettra l'achat d'**équipements numériques pour les écoles**. Cette opération s'inscrit à l'appui du programme national d'éducation et contribuera à améliorer les services et équipements dans les jardins d'enfants, les écoles et les centres de formation professionnelle.
- Au Liban, une subvention de 10 millions d'euros du Fonds IRE soutiendra l'accès universel aux soins de santé publics, en mettant l'accent sur les services primaires. Déployée en **partenariat avec l'Organisation mondiale de la santé**, elle **permettra la réouverture du laboratoire central de la santé publique du Liban et appuiera en priorité l'approvisionnement en médicaments et les soins de santé de plus de 50 000 personnes** atteintes de maladies chroniques comme le diabète, les troubles cardiovasculaires et le cancer.
- Trois subventions du Fonds IRE **soutiennent des institutions financières dans les Balkans occidentaux** pour leur permettre de proposer des prêts aux entreprises désireuses d'améliorer l'égalité de genre, l'emploi des jeunes et l'inclusion sociale. Ces **prêts incitatifs d'impact, qui ont été primés**, combinent des financements et des subventions dans le cadre d'un dispositif de récompense fondé sur les résultats, pour promouvoir l'adoption de pratiques socialement inclusives dans les petites et moyennes entreprises et les entreprises de taille intermédiaire, tout en soutenant la création d'emplois et l'entrepreneuriat. Au total, ces projets devraient soutenir plus de 13 000 emplois.
- Le Fonds IRE aide **les jeunes pousses et les entrepreneurs et entrepreneuses d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient à lancer leur activité**. Son mécanisme de partage des risques (le mécanisme de capital-risque) a permis à la BEI d'investir près de 150 millions d'euros dans des fonds qui fournissent des capitaux d'amorçage à de petites et moyennes entreprises. Ces investissements devraient permettre de préserver 16 600 emplois, dont un quart occupé par des femmes.
- En Jordanie, une subvention de 16,25 millions d'euros provenant du Fonds IRE **aide l'État à fournir des services d'eau et d'assainissement aux populations** près de la frontière avec la Cisjordanie. Dans ce pays qui souffre du manque d'eau et accueille une importante communauté de réfugiés, les projets d'infrastructures hydriques sont cruciaux pour la croissance économique et sociale.

DOMAINES D'INTERVENTION

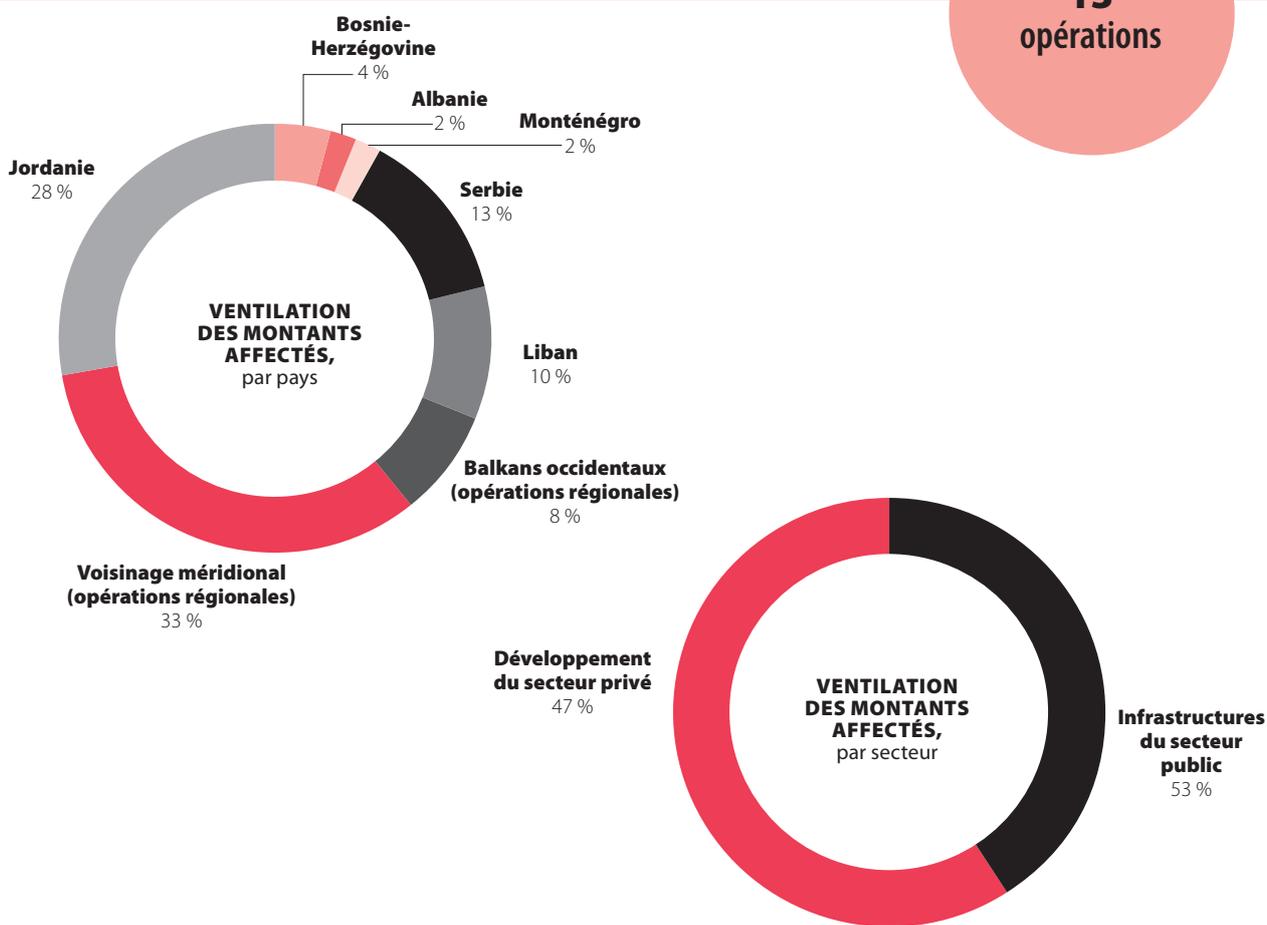
Petites entreprises et emploi
Infrastructures vitales
et sociales
Égalité des chances
Santé

LE FONDS POUR L'INITIATIVE RÉSILIENCE ÉCONOMIQUE EN QUELQUES POINTS

112,5 MILLIONS D'EUROS de fonds versés par les donateurs

104,2 MILLIONS D'EUROS affectés à des opérations

13
opérations



NOS DONATEURS

Le Fonds IRE est un fonds fiduciaire multidonateur. Les contributions des donateurs sont mises en commun pour leur conférer un plus grand impact là où les besoins sont les plus aigus.

BULGARIE	LITUANIE	SLOVAQUIE
CROATIE	LUXEMBOURG	SLOVÉNIE
ITALIE	POLOGNE	ROYAUME-UNI

FONDS FIDUCIAIRE POUR LES ÉTATS D'AFRIQUE, DES CARAÏBES ET DU PACIFIQUE (FONDS FIDUCIAIRE ACP)

À PROPOS DU FONDS FIDUCIAIRE

Créé en 2023, le Fonds fiduciaire pour les États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (Fonds fiduciaire ACP) s'appuie sur plusieurs décennies d'expérience que la Banque européenne d'investissement (BEI) a accumulées en matière de financement dans ces trois régions. Le Fonds fiduciaire ACP repose sur deux volets de soutien, l'un de la Commission européenne et l'autre des États membres de l'UE. Ce fonds fiduciaire a pour objectif principal de promouvoir la croissance et la prospérité en soutenant une croissance économique et un développement inclusifs et durables, en particulier dans les pays les moins avancés et les États fragiles. Il a vocation à générer une incidence positive dans les domaines suivants : **durabilité environnementale, action en faveur du climat, égalité de genre, inclusion sociale, résilience économique et consolidation de la paix.**

Le **compartiment « UE »** du Fonds fiduciaire ACP vise à stimuler la croissance économique, notamment dans les pays les moins avancés et les pays les plus fragiles, en investissant dans des projets à fort impact dans le secteur privé. Il propose des instruments financiers tels que des apports de fonds propres et de quasi-fonds propres, de la dette, des dispositifs de partage des risques et des prêts en monnaie locale, ainsi qu'une assistance technique ciblant des projets du secteur privé.

Le **compartiment « États membres »** du fonds fiduciaire est complémentaire de celui financé par la Commission européenne. Il soutient des projets financés par le compartiment « UE » ainsi que d'autres projets dans les pays ACP au titre de l'Instrument de voisinage, de coopération au développement et de coopération internationale (IVCDDI – Europe dans le monde), le principal instrument de l'Union européenne pour les partenariats internationaux. Le compartiment « États membres » fournit principalement les types de soutien suivants dans les secteurs public et privé :

- une **assistance technique**, pour contribuer à relever les normes et à garantir le respect des exigences environnementales et sociales pendant les phases de préparation et de mise en œuvre des projets. Elle comprend la réalisation d'études de pré-faisabilité et de faisabilité, d'avant-projets et de dossiers d'appel d'offres, des évaluations des incidences environnementales et sociales et le développement des compétences au niveau institutionnel ;
- des **subventions à l'investissement**, pour contribuer à réduire le montant total des besoins de financement des bénéficiaires. Les subventions peuvent également ajouter une valeur sociale ou économique particulière aux projets.

Priorités stratégiques

Les objectifs généraux du Fonds fiduciaire ACP s'inscrivent dans le droit fil des orientations stratégiques de l'Union européenne :

- [pacte vert pour l'Europe](#)
- [stratégie « Global Gateway »](#)
- [emploi et croissance inclusive](#)



LE COMPARTIMENT « UE » DU FONDS FIDUCIAIRE ACP EN QUELQUES POINTS

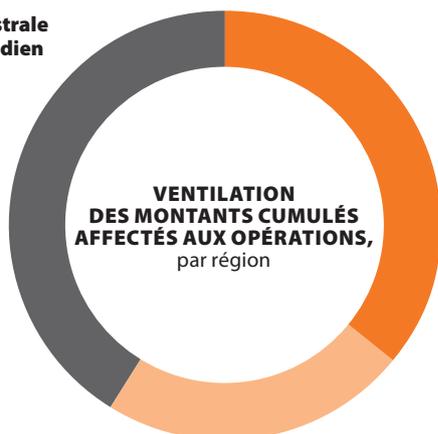
500 MILLIONS D'EUROS de la Commission européenne (dans le but de mobiliser de 2,5 à 3,5 milliards d'euros d'investissements)

116,1 MILLIONS D'EUROS affectés à des opérations

386 MILLIONS D'EUROS Total attendu des investissements soutenus en lien avec les opérations du fonds fiduciaire

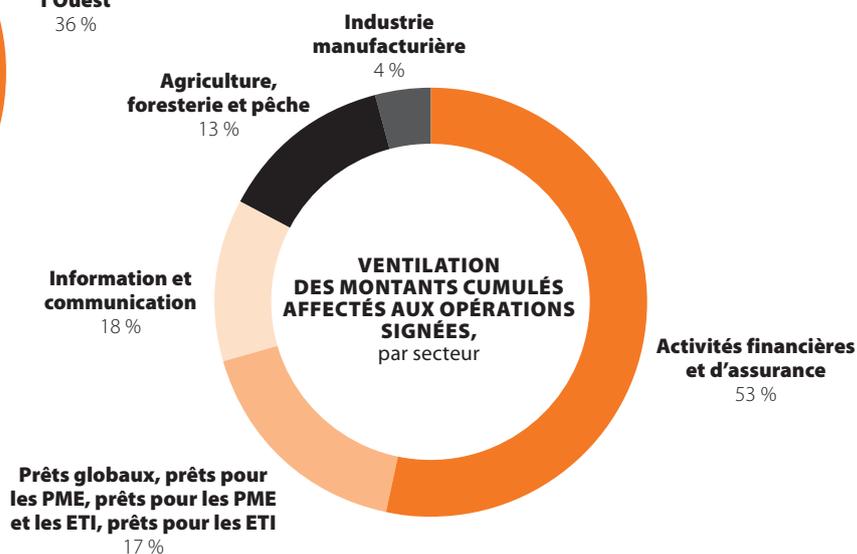
6
opérations

**Afrique australe
et océan Indien**
41 %



**Afrique de l'Est et
Afrique centrale**
23 %

**Afrique de
l'Ouest**
36 %



**Information et
communication**
18 %

**Prêts globaux, prêts pour
les PME, prêts pour les PME
et les ETI, prêts pour les ETI**
17 %

**Activités financières
et d'assurance**
53 %

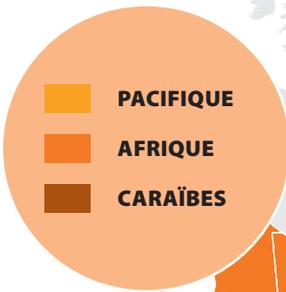
**Industrie
manufacturière**
4 %

**Agriculture,
foresterie et pêche**
13 %

NOS DONATEURS

Le compartiment « UE » du fonds fiduciaire a été établi en 2023 avec une contribution de la **Commission européenne**.

PAYS ADMISSIBLES



Afrique : Afrique du Sud, Angola, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cabo Verde, Cameroun, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Érythrée, Eswatini, Éthiopie, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Kenya, Lesotho, Libéria, Madagascar, Malawi, Mali, Maurice, Mauritanie, Mozambique, Namibie, Niger, Nigeria, Ouganda, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Somalie, Tanzanie, Tchad, Togo, Zambie et Zimbabwe. **Caraïbes :** Antigua-et-Barbuda, Bahamas, Barbade, Belize, Dominique, Grenade, Guyana, Haïti, Jamaïque, République dominicaine, Saint-Christophe-et-Niévès, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Suriname et Trinité-et-Tobago. **Pacifique :** Fidji, Îles Cook, Îles Marshall, Îles Salomon, Kiribati, Micronésie, Nauru, Niue, Palaos, Papouasie - Nouvelle-Guinée, Samoa, Timor-Oriental, Tonga, Tuvalu et Vanuatu.

Remarque : les frontières, couleurs, dénominations et autres informations figurant sur cette carte n'impliquent de la part de la Banque européenne d'investissement aucun jugement quant au statut juridique d'un territoire ni l'approbation ou l'acceptation de ces frontières.

DOMAINES D'INTERVENTION

Climat
Inclusion financière
Résilience économique
Transition numérique
Énergie

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE SOUTENUS



PROJETS MARQUANTS

- Au Zimbabwe, **Stanbic Bank** a bénéficié d'un prêt de 20 millions d'euros du Fonds fiduciaire ACP pour mettre en place une **ligne de crédit en faveur des petites et moyennes entreprises ainsi que des entrepreneuses**. L'enveloppe mise à disposition est destinée à soutenir les entreprises qui sont détenues ou dirigées par des femmes, qui emploient des femmes ou encore qui s'adressent à elles, dans le droit fil de l'**initiative Défi 2X**.
- Le Fonds fiduciaire ACP soutient l'accès au financement pour les **jeunes pousses en Afrique** au moyen d'un **investissement de 15 millions d'euros dans IPAE 3**, un fonds innovant et à fort impact ciblant en particulier l'entrepreneuriat en Afrique de l'Ouest et à Madagascar. Le fonds devrait créer plus de 4 000 emplois directs, dont au moins 40 % destinés à des femmes. Il sera également en tous points conforme aux critères du Défi 2X.
- La sécheresse et les maladies du bétail, combinées à la pandémie de COVID-19 et aux répercussions de la guerre menée par la Russie en Ukraine, ont entraîné une famine qui a touché des centaines de milliers de personnes à **Madagascar** en 2021-2022. Un prêt de 20 millions d'euros accordé par le **Fonds fiduciaire ACP à Sahanala**, une entreprise sociale locale, réduira la dépendance à l'égard des importations de denrées alimentaires et **stimulera la production alimentaire respectueuse de la nature pour le marché intérieur** et pour l'exportation.

LE COMPARTIMENT « ÉTATS MEMBRES » DU FONDS FIDUCIAIRE ACP EN QUELQUES POINTS

128 MILLIONS D'EUROS de fonds versés par les donateurs (dont 50 millions d'euros en 2025*)

12 MILLIONS D'EUROS affectés à des opérations

90 MILLIONS D'EUROS Total attendu des investissements soutenus en lien avec les opérations du fonds fiduciaire

* Les rentrées de fonds provenant des projets achevés peuvent porter le montant des contributions des donateurs à un niveau supérieur.

Depuis la création du compartiment « États membres » du Fonds fiduciaire ACP à la mi-2024, BEI Monde – la branche de la Banque européenne d'investissement spécialisée dans le développement – et ses partenaires ont œuvré à la constitution d'un portefeuille diversifié et complet de projets dans les trois régions. Les premières opérations étaient en cours d'approbation au moment de la publication (pour les dernières informations sur notre activité, consultez notre site web : [Fonds fiduciaire ACP](#)).

NOS DONATEURS

Ce fonds fiduciaire est une plateforme de coopération multidonateur. Son compartiment « États membres » a été ouvert aux contributions des membres de l'UE en 2024. Les pays suivants en sont les donateurs actuels (d'autres devraient venir s'y ajouter) :

DANEMARK	ALLEMAGNE	PORTUGAL
FINLANDE	IRLANDE**	ESPAGNE
FRANCE**	LUXEMBOURG	SUÈDE

** Contribution en 2025.



FONDS FIDUCIAIRE UE-AFRIQUE POUR LES INFRASTRUCTURES

À PROPOS DU FONDS FIDUCIAIRE

Le Fonds fiduciaire UE-Afrique pour les infrastructures (FFUEAI) est l'un des premiers fonds fiduciaires gérés par la BEI. Bien qu'il ne reçoive plus de nouvelles contributions de donateurs, il continue d'offrir un soutien aux projets d'infrastructure en Afrique subsaharienne en vue de réduire la pauvreté et de favoriser la croissance économique. Il appuie des projets financés par la BEI ainsi que par d'autres bailleurs de fonds*.

Le fonds fiduciaire cible deux grands domaines d'activité : les infrastructures et l'énergie durable. Il contribue au financement de projets d'infrastructures nationaux et transfrontaliers dans les secteurs de l'énergie, des transports, de l'eau et des technologies de l'information et de la communication. Une enveloppe de 330 millions d'euros est réservée à des projets liés aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique, s'inscrivant dans le droit fil de l'initiative « Énergie durable pour tous » des Nations unies. Le fonds fiduciaire propose quatre types d'appui :

- une **assistance technique**, afin d'améliorer la qualité, l'efficacité et la viabilité d'un projet au cours de la phase de préparation ou de mise en œuvre. Cet appui peut contribuer au relèvement des normes et au respect des exigences environnementales et sociales ;
- des **subventions à l'investissement**, pour aider à réduire le montant total des besoins de financement des bénéficiaires. Cet appui s'avère souvent nécessaire pour débloquer des projets qui présentent une rentabilité financière faible ou un risque élevé, en dépit de retombées socio-économiques importantes. Les subventions à l'investissement peuvent également cibler certains aspects d'un projet qui ajoutent une valeur sociale ou économique particulière ;
- des **bonifications d'intérêts**, afin de faire baisser le coût global des investissements en réduisant les frais de financement. Elles bénéficient aux promoteurs de projet qui sont confrontés à des problèmes de soutenabilité de la dette ;
- des **instruments financiers**, pour mobiliser des fonds auprès d'investisseurs privés et publics en éliminant certains des risques qui constituent un frein aux investissements. Ils sont utilisés pour financer des investissements en fonds propres ou quasi-fonds propres, des coûts de garantie et des instruments de partage des risques.

* Banque africaine de développement, Agence française de développement, COFIDES, KfW Bankengruppe, Cassa Depositi e Prestiti, Finnfund, Eximbank, Banque autrichienne de développement, LuxDev, Private Infrastructure Development Group, Hellenic Aid, SOFID, Société belge d'investissement pour les pays en développement (BIO).



813 MILLIONS D'EUROS de fonds versés par les donateurs

121 subventions, dont **36** à l'appui de l'initiative « Énergie durable pour tous » des Nations unies

11,13 MILLIARDS D'EUROS Total des investissements mobilisés à fin 2024

La majeure partie des ressources du fonds fiduciaire a soutenu des projets d'infrastructure en Afrique de l'Est et en Afrique de l'Ouest. Ces deux régions représentent ensemble près des trois quarts des montants approuvés (se reporter à la page UE-A 4).

Les ressources du fonds fiduciaire sont allées pour une grande partie (56 %) aux projets ayant trait à l'énergie, notamment parce que le fonds soutient l'initiative « Énergie durable pour tous » des Nations unies. Parmi ces projets figurent des solutions d'énergie renouvelable hors réseau, qui donnent aux communautés rurales un accès à l'énergie propre. Vient ensuite le secteur des transports, avec 23 % des ressources approuvées. Il s'agit notamment de soutenir des projets de corridors routiers qui permettent la création ou l'amélioration de liaisons transfrontalières importantes pour le développement économique des régions (se reporter à la page UE-A 4).

IMPACT ATTENDU

Le fonds fiduciaire, établi en 2007, a largement contribué à accroître les investissements dans les infrastructures en Afrique subsaharienne. Ses ressources ont permis de débloquer des projets qui devraient améliorer les conditions de vie de millions de personnes :

- de l'électricité pour **5,6 millions de foyers** ;
- **12 000 km** de câbles internet ;
- de l'eau potable pour **745 000 foyers** ;
- **2 000 km** de routes construites ou rénovées ;
- des **milliers** d'emplois.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE SOUTENUS



DOMAINES D'INTERVENTION

Énergie
Transports
Eau
Technologies de l'information
et de la communication

PAYS ADMISSIBLES

Le Fonds fiduciaire UE-Afrique pour les infrastructures soutient les pays d'Afrique subsaharienne suivants :

-  **AFRIQUE CENTRALE**
-  **AFRIQUE AUSTRALE ET OCÉAN INDIEN**
-  **AFRIQUE DE L'OUEST**
-  **AFRIQUE DE L'EST**

Afrique centrale : Cameroun, Congo, Gabon, Guinée équatoriale, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Sao Tomé-et-Principe et Tchad. **Afrique australe et océan Indien** : Angola, Botswana, Eswatini, Lesotho, Mozambique et Namibie. **Afrique de l'Ouest** : Bénin, Burkina Faso, Cabo Verde, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Liberia, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone et Togo. **Afrique de l'Est** : Afrique du Sud, Burundi, Comores, Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Kenya, Madagascar, Malawi, Maurice, Rwanda, Seychelles, Somalie, Tanzanie, Ouganda, Zambie et Zimbabwe. Regroupés selon la classification régionale établie par la Commission européenne.

Remarque : les frontières, couleurs, dénominations et autres informations figurant sur cette carte n'impliquent de la part de la Banque européenne d'investissement aucun jugement quant au statut juridique d'un territoire ni l'approbation ou l'acceptation de ces frontières.

PROJETS MARQUANTS

- Le « corridor Nord » est un axe de transport majeur qui relie les populations et permet les échanges commerciaux entre les pays sans littoral d'Afrique centrale et d'Afrique de l'Est et les ports de Mombasa, au Kenya, et de Dar es Salam, en Tanzanie. Cependant, d'importants embouteillages quotidiens sur cet axe pénalisent le commerce et la croissance économique. Un projet soutenu par une bonification d'intérêts de 16,6 millions d'euros du FFUEAI a été achevé en 2023. Il comprend la construction ou la modernisation de 58 km de routes, ce qui **atténuera les embouteillages autour de Kampala**, la capitale ougandaise, et devrait bénéficier à quelque 45 000 usagers quotidiens.
- L'État éthiopien met en œuvre un **projet de construction de réseaux d'approvisionnement en eau dans 48 villes du pays de petite et moyenne dimension** grâce à une subvention d'assistance technique de 1,27 million d'euros du Fonds fiduciaire UE-Afrique pour les infrastructures. L'accès à l'eau potable sera facilité et plus durable, ce qui freinera la propagation de maladies et améliorera les conditions de vie en Éthiopie. Le projet contribue aussi à la stabilité régionale dans des zones sujettes aux conflits, car la proximité des réseaux d'approvisionnement en eau réduira la circulation transfrontalière des personnes à la recherche d'eau potable. Les nouveaux réseaux permettront d'éviter les pertes d'eau et la surexploitation des sources du Nil, au profit des millions de personnes qui vivent en aval et pour lesquelles le fleuve joue un rôle vital.
- Le FFUEAI a investi 10 millions de dollars dans la **Plateforme d'investissement pour l'impact en santé**, qui est hébergée par l'Organisation mondiale de la santé. La plateforme a pour objectif principal de **renforcer les systèmes de santé dans les pays à revenu faible et intermédiaire et d'améliorer l'accès aux soins de santé primaires**. La subvention du FFUEAI soutiendra l'élaboration de plans nationaux d'investissement dans les soins de santé primaires ainsi que de projets dans ce domaine. La BEI est l'un des membres fondateurs de la plateforme.

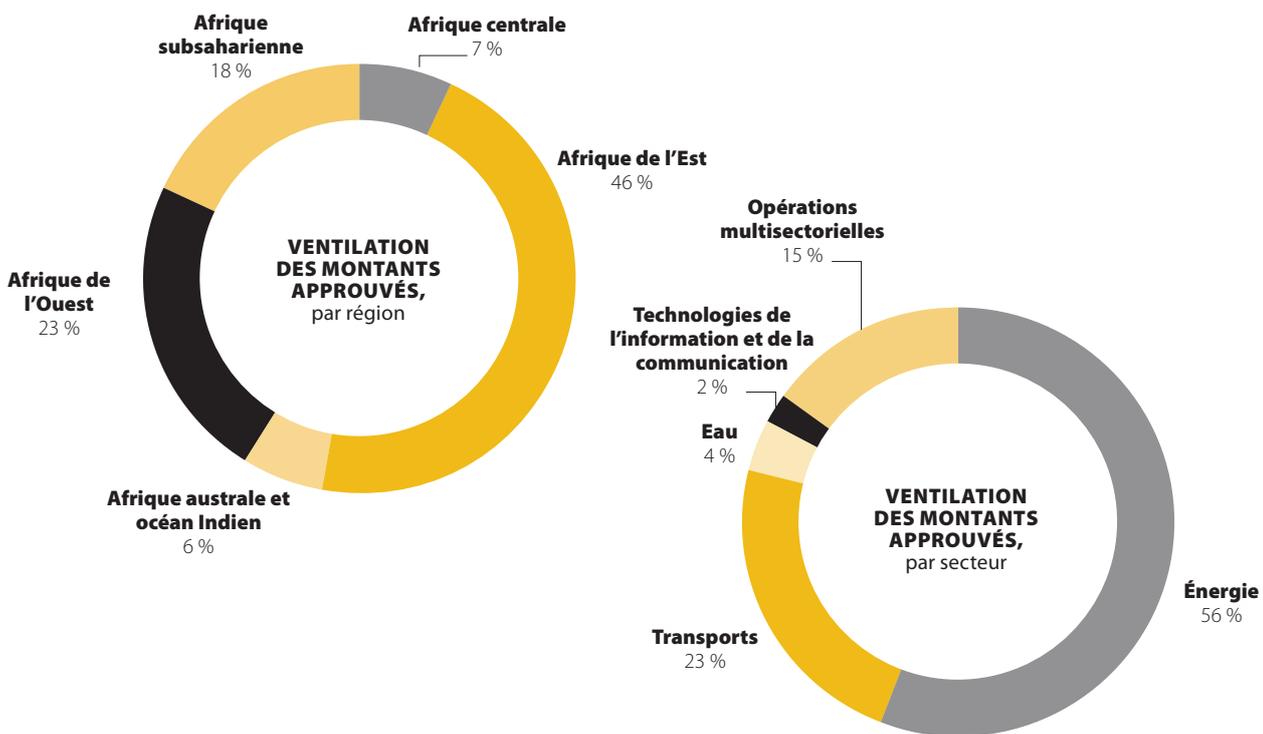
LE FONDS FIDUCIAIRE UE-AFRIQUE POUR LES INFRASTRUCTURES EN QUELQUES POINTS

813 MILLIONS D'EUROS de fonds versés par les donateurs

800 MILLIONS D'EUROS affectés à des opérations

11,13 MILLIARDS D'EUROS d'investissements soutenus

121
opérations



NOS DONATEURS

Le FFUEAI est un fonds fiduciaire multidonateur. Les contributions des donateurs sont mises en commun pour leur conférer un plus grand impact.

AUTRICHE	ALLEMAGNE	PAYS-BAS
BELGIQUE	GRÈCE	PORTUGAL
COMMISSION EUROPÉENNE	HONGRIE	ESPAGNE
FINLANDE	ITALIE	ROYAUME-UNI
FRANCE	LUXEMBOURG	

FONDS POUR L'HYDROGÈNE VERT

À PROPOS DU FONDS FIDUCIAIRE

Le Fonds pour l'hydrogène vert a été créé en 2021 en partenariat avec l'État allemand afin de contribuer au développement des marchés internationaux de l'hydrogène vert ou renouvelable. Il promeut la transformation du système énergétique mondial pour décarboner les économies grâce à l'utilisation d'hydrogène renouvelable dans l'industrie, conformément aux objectifs climatiques internationaux définis par l'accord de Paris, et pour atteindre les [objectifs de développement durable des Nations unies](#).

Pour lutter contre les changements climatiques, il est essentiel de transformer les systèmes énergétiques et l'industrie à l'échelle planétaire. L'électricité produite à partir de sources renouvelables a un important rôle à jouer dans l'action en faveur du climat ; cependant, elle ne peut pas fournir à elle seule l'énergie nécessaire à la décarbonation de secteurs comme les industries chimique et cimentière, ou le transport aérien et maritime. L'hydrogène, qui ne dégage aucun gaz à effet de serre lors de sa combustion, pourrait remédier à cette lacune. L'hydrogène est produit à partir d'autres sources d'énergie ; pour qu'il soit vert, ces sources doivent être renouvelables, par exemple en utilisant l'énergie solaire ou éolienne pour séparer les molécules d'eau, un procédé connu sous le nom d'électrolyse de l'eau.

Par l'intermédiaire du fonds, les projets relatifs à l'hydrogène renouvelable bénéficient des subventions et de l'assistance technique nécessaires pour devenir bancables et se concrétiser.

Les **subventions à l'investissement** réduisent le coût de l'hydrogène renouvelable et de ses produits dérivés à un niveau compétitif par rapport aux sources d'énergie de substitution disponibles. Les subventions peuvent être utilisées à des fins précises, y compris l'achat d'équipements, d'installations et de services, et sont généralement associées à des financements émanant d'institutions de financement du développement comme la BEI.

L'**assistance technique** peut améliorer la qualité, l'efficacité et la viabilité d'un projet au cours de la phase de préparation ou de mise en œuvre. Elle peut prendre la forme d'études de pré faisabilité, de projets pilotes et de démonstration, d'études diagnostiques avant un projet ou de services de conseil connexes, y compris de conseils stratégiques aux promoteurs de projets.

Le fonds fiduciaire a pour objectif la promotion du développement durable de l'hydrogène renouvelable et de ses produits dérivés au-delà des frontières de l'Europe, où abondent les ressources naturelles renouvelables inexploitées, comme les énergies éolienne et solaire. Il cible des projets susceptibles de déboucher sur l'exportation d'hydrogène renouvelable ou de ses dérivés vers l'Europe.



LE FONDS POUR L'HYDROGÈNE VERT EN QUELQUES POINTS

459 MILLIONS D'EUROS de fonds versés par les donateurs

ADMISSIBILITÉ

Le fonds fiduciaire appuie le développement durable des chaînes de valeur dans la production d'hydrogène renouvelable (et des produits dérivés) en dehors de l'Union européenne, conformément aux [directives européennes](#) et à la [taxinomie de l'UE](#).

Seuls sont admissibles les projets qui exportent vers les membres de l'Espace économique européen ou dont les chaînes de valeur comprennent des entreprises européennes.

DOMAINES D'INTERVENTION

Décarbonation
Atténuation des changements
climatiques

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE SOUTENUS



NOS DONATEURS

Ce fonds fiduciaire a été créé en partenariat avec les **autorités allemandes**. Il est ouvert aux contributions d'autres donateurs.



FONDS INITIATIVE INTERNATIONALE POUR LE CLIMAT

(INTERNATIONALE KLIMASCHUTZINITIATIVE FUND – FONDS IKI)

À PROPOS DU FONDS FIDUCIAIRE

Le Fonds Initiative internationale pour le climat (*Internationale Klimaschutzinitiative Fund* dans sa dénomination originale en allemand ou Fonds IKI) intervient à l'appui de l'atténuation des changements climatiques et de l'adaptation à leurs effets dans les pays en développement.

Le fonds, qui soutient les secteurs public et privé, a vocation à réduire les émissions de gaz à effet de serre en favorisant l'efficacité énergétique, l'économie circulaire et les technologies bas carbone.

Le Fonds IKI est structuré en cinq enveloppes spécifiques, chacune soutenant des priorités précises relevant de l'action en faveur du climat :

- **l'initiative à l'appui de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables** en Jordanie soutient des investissements dans ces deux domaines dans le secteur privé du pays ;
- **le programme pour l'accès universel à l'énergie verte** fournit des ressources à un fonds de dette pour élargir l'accès aux solutions énergétiques propres hors réseau en Afrique subsaharienne, et contribue ainsi à mobiliser des capitaux privés à l'appui des énergies renouvelables ;
- **le programme pour l'écologisation des systèmes financiers** offre aux institutions financières, aux banques centrales et aux autorités de régulation en Afrique, dans le voisinage de l'UE et dans les Balkans occidentaux des services de conseil pour l'intégration du risque climatique dans la prise de décisions financières et le développement de la finance durable ;
- **le programme de solutions fondées sur les énergies renouvelables** aide les municipalités ukrainiennes à déployer des systèmes reposant sur les énergies renouvelables, et contribue à la reconstruction verte du pays et à la mise en place d'infrastructures publiques à faibles émissions carbone ;
- **le programme pour une transition et une résilience justes de l'Ukraine** facilite les projets d'investissement visant à remédier aux incidences socio-économiques de l'abandon progressif de l'extraction du charbon en Ukraine. Il ouvre de nouvelles perspectives économiques dans les régions charbonnières et contribue ainsi aux efforts plus larges de redressement et de reconstruction du pays.



Aux fins de ces objectifs, le Fonds IKI déploie une combinaison d'outils financiers :

- les **subventions à l'investissement** contribuent à réduire le montant des coûts de financement pour les bénéficiaires. Elles peuvent être combinées à des investissements de la BEI dans des solutions fondées sur les énergies renouvelables, telles que les panneaux solaires, l'énergie de biomasse et les pompes à chaleur géothermiques ;
- l'**assistance technique** comprend un soutien à la préparation et à la mise en œuvre des investissements, ainsi que des services de conseil pour les banques centrales et les institutions financières des pays admissibles ;
- les **instruments financiers** peuvent mobiliser des fonds auprès d'investisseurs privés et publics en éliminant certains des risques qui constituent un frein aux investissements.

Les outils financiers et les dispositifs de prise en charge du risque du Fonds IKI aident à mobiliser des fonds supplémentaires auprès d'investisseurs privés pour soutenir des projets contribuant à l'action en faveur du climat, tels que des mesures d'efficacité énergétique ou des installations de production d'électricité de source renouvelable hors réseau.

ADMISSIBILITÉ

Le fonds fiduciaire soutient des projets dans les pays en développement et les économies émergentes figurant sur [la liste des bénéficiaires de l'aide publique au développement établie par le Comité d'aide au développement de l'OCDE](#). Les projets doivent également répondre aux [critères d'admissibilité de la BEI en matière d'action en faveur du climat](#).

PROJETS MARQUANTS

- Le Fonds IKI finance le [programme pour l'écologisation des systèmes financiers](#), qui a vocation à promouvoir des systèmes financiers résilients face aux changements climatiques. À terme, les systèmes financiers aideront le secteur privé à mettre en œuvre des investissements liés à l'action en faveur du climat et à la durabilité environnementale. Quatorze opérations d'assistance technique ont été approuvées au cours des trois premières années du programme dans le cadre du Fonds IKI, avec pour but d'aider les banques centrales et les institutions financières à accroître les financements verts dans leurs économies respectives et à améliorer leurs politiques et pratiques de gestion des risques climatiques. Ces efforts soutiennent une croissance économique durable.

Par exemple, en **Macédoine du Nord**, une subvention de 1,25 million d'euros soutient [la banque centrale et quatre institutions financières](#), qui bénéficient d'un appui technique et consultatif sur mesure pour l'intégration des risques climatiques dans leur cadre de gestion des risques, conformément aux meilleures pratiques internationales.

Le programme pour l'écologisation des systèmes financiers est actif dans les pays suivants (à fin 2024) :

VOISINAGE ORIENTAL DE L'UE				
ARMÉNIE	GÉORGIE			
BALKANS OCCIDENTAUX ET TURQUIE				
ALBANIE	MACÉDOINE DU NORD			
AFRIQUE SUBSAHARIENNE				
ÉTHIOPIE	KENYA	NIGERIA	RWANDA	OUGANDA

- Trois ans après l'invasion militaire de l'**Ukraine** par la Russie, le Fonds IKI soutient la transition écologique de l'Ukraine et son redressement économique au moyen de subventions à l'investissement et d'une assistance technique relevant de deux programmes. Dans tout le pays, des hôpitaux, des écoles et d'autres bâtiments municipaux sont en cours de rénovation grâce à l'octroi de prêts de la BEI à des municipalités. Une subvention de 20 millions d'euros au titre du [programme de solutions fondées sur les énergies renouvelables du Fonds IKI](#) permettra d'équiper ces bâtiments de systèmes fondés sur les énergies renouvelables. Dans le même temps, le programme pour une transition et une résilience justes de l'Ukraine, doté d'une enveloppe de 19,6 millions d'euros, vient remédier aux incidences socio-économiques de l'abandon progressif du charbon en soutenant des investissements dans les industries de substitution, la création d'emplois et la revitalisation des régions concernées. Ces deux programmes sont mis en œuvre en combinaison avec des prêts-cadres de la BEI.
- **Solar Panda Kenya**, une entreprise spécialisée dans les installations solaires à usage domestique, a bénéficié d'un prêt au titre du programme pour l'accès universel à l'énergie verte, un fonds qui a reçu une subvention de 9,6 millions de dollars du Fonds IKI. L'entreprise fournit des lampes, des chargeurs mobiles, des téléviseurs et d'autres appareils pour les ménages kenyans.

DOMAINES D'INTERVENTION

Atténuation des changements
climatiques

Adaptation aux effets des
changements climatiques



LE FONDS INITIATIVE INTERNATIONALE POUR LE CLIMAT (IKI) EN QUELQUES POINTS

86,7 MILLIONS D'EUROS de fonds versés par les donateurs

46,4 MILLIONS D'EUROS de fonds des donateurs affectés à des opérations

1,25 MILLIARD D'EUROS Total attendu des investissements mobilisés à fin 2024 - ce montant comprend une combinaison de financements provenant d'institutions partenaires

18
opérations

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE SOUTENUS



NOS DONATEURS

Le fonds a été créé par la BEI en partenariat avec l'État allemand et a démarré ses activités en 2019. Il vise à mobiliser des contributions supplémentaires auprès de nouveaux donateurs.



PLATEFORME DU FINANCEMENT CLIMATIQUE LUXEMBOURG-BEI

À PROPOS DU FONDS FIDUCIAIRE

La Plateforme du financement climatique Luxembourg-BEI (PFCL) est une initiative conjointe de la BEI et de l'État luxembourgeois. Elle appuie des projets dans le domaine de l'atténuation des changements climatiques et de l'adaptation à leurs effets dans le monde entier grâce à des solutions de financement innovantes et à fort impact. La PFCL renforce l'impact de ses financements en attirant des investisseurs du secteur privé.

Les investissements portent sur la restauration et l'utilisation durable des terres, l'assurance contre les risques climatiques, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, la mobilité urbaine, les données et les solutions techniques en matière de résilience climatique, ainsi que sur la production d'électricité hors réseau pour les ménages et les petites entreprises situés dans des zones rurales ou isolées et l'économie circulaire, conformément aux objectifs de développement durable des Nations unies.

Les **instruments financiers** peuvent mobiliser des fonds auprès d'investisseurs privés et publics en éliminant certains des risques qui constituent un frein aux investissements. La PFCL procède à des investissements en fonds propres dans des fonds multitranches et assume un risque plus élevé en finançant des tranches de rang inférieur, ce qui contribue à attirer d'autres investisseurs.

Les fonds multitranches investissent ensuite dans des entreprises implantées dans des marchés émergents qui participent à des projets d'atténuation des changements climatiques et d'adaptation à leurs effets. Ces investissements sont considérés comme présentant un risque particulièrement élevé. La PFCL soutient les instruments suivants :

- investissements dans des tranches subordonnées et (ou) autres investissements dans des fonds de participation ou des fonds de dette, y compris des fonds de fonds ;
- investissements directs sous forme de prêts (dont dette subordonnée ou mezzanine).

ADMISSIBILITÉ

Les opérations admissibles à un financement au titre de la PFCL ne se limitent pas à une région géographique particulière, mais elles doivent être conformes à la [stratégie de la BEI en matière d'action pour le climat](#) et à la [stratégie du Luxembourg pour le financement climatique international](#) pour l'affectation des fonds.



IMPACT ATTENDU

La PFCL a pour principale ambition de soutenir la réalisation de l'ODD 13 des Nations unies – Lutte contre les changements climatiques. Les avantages découlant des projets financés par le fonds fiduciaire contribueront à atteindre cet objectif, parallèlement à de nombreux autres.

Jusqu'à présent, le fonds fiduciaire a investi dans huit fonds, qui diffèrent entre eux par la région géographique couverte, le secteur d'activité et l'impact. Il couvre plus de 50 pays en développement dans le monde et a financé des investissements dans l'agriculture, la gestion des ressources, l'économie circulaire, l'assurance contre les risques climatiques, la mobilité urbaine et l'énergie propre. Parmi les impacts attendus figurent :

- une assurance contre les risques climatiques au bénéfice de **85 millions de personnes**, principalement dans les zones rurales ;
- une réduction des émissions de CO₂ de **47 millions de tonnes** ;
- des économies d'énergie annuelles de **5,1 GWh** (soit la consommation d'énergie de 510 000 foyers) ;
- **12 millions d'hectares** de terres gérées de manière durable.

FIN 2024, LA PLATEFORME DU FINANCEMENT CLIMATIQUE LUXEMBOURG-BEI ÉTAIT INTERVENUE DANS LES PAYS SUIVANTS :

CONTINENT AMÉRICAIN					
ARGENTINE	BARBADE	BRÉSIL	COLOMBIE	COSTA RICA	HAÏTI
HONDURAS	MEXIQUE	NICARAGUA	PÉROU		

AFRIQUE SUBSAHARIENNE					
CÔTE D'IVOIRE	RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO			ÉTHIOPIE	GHANA
KENYA	MADAGASCAR	MAURITANIE	NAMIBIE	NIGERIA	RWANDA
SÉNÉGAL	SIERRA LEONE	AFRIQUE DU SUD	TANZANIE	TOGO	OUGANDA

VOISINAGE MÉRIDIONAL DE L'UE					
ÉGYPTE	JORDANIE	LIBAN	MAROC	PALESTINE*	TUNISIE

BALKANS OCCIDENTAUX ET TURQUIE					
ALBANIE	BOSNIE-HERZÉGOVINE		CROATIE	KOSOVO**	MONTÉNÉGR
MACÉDOINE DU NORD		SERBIE	TURQUIE		

VOISINAGE ORIENTAL DE L'UE					
ARMÉNIE	AZERBAÏDJAN	GÉORGIE	MOLDAVIE	UKRAINE	

ASIE					
BHOUTAN	INDE	LAOS	MALAISIE	MALDIVES	MYANMAR/ BIRMANIE
SRI LANKA	THAÏLANDE	VIÊT NAM			

PACIFIQUE			
INDONÉSIE	PAPOUASIE - NOUVELLE-GUINÉE	PHILIPPINES	TIMOR-ORIENTAL

* Cette dénomination ne saurait être interprétée comme une reconnaissance de la Palestine en tant qu'État et est sans préjudice de la position de chaque État membre de l'UE à ce sujet.

** Cette désignation est utilisée sans préjudice des positions sur le statut du Kosovo et est conforme à la résolution 1244/1999 du Conseil de sécurité des Nations unies ainsi qu'à l'avis de la Cour internationale de justice sur la déclaration d'indépendance du Kosovo.

DOMAINES D'INTERVENTION

Action en faveur du climat dans les domaines suivants :
agroforesterie
énergies renouvelables
assurance contre les risques climatiques
économie circulaire

PROJETS MARQUANTS

- La PFCL a apporté une contribution au **Green for Growth Fund**, qui investit dans les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique et des projets liés à l'eau et à l'assainissement dans les pays du voisinage méridional et oriental et dans les Balkans occidentaux.
- Le fonds fiduciaire soutient le **Land Degradation Neutrality Fund**, qui vise à **réhabiliter et restaurer 350 000 hectares de terres dégradées** en Afrique, sur le continent américain, en Asie, dans les Caraïbes et dans le Pacifique, principalement par l'agriculture et la foresterie durables.
- Grâce à une contribution à l'**Access to Clean Power Fund de responsAbility**, la PFCL aide de petites entreprises à fournir des solutions faisant appel aux énergies renouvelables hors réseau à des millions de personnes en Afrique subsaharienne, en Asie et dans le Pacifique.
- Un investissement de la PFCL dans le **Climate Resilience Solutions Fund**, désigné par l'acronyme CRAFT, soutient les petites entreprises actives dans le domaine des services d'information sur le climat (analyse de données, modélisation des risques et surveillance de l'eau). Cet appui aidera les populations d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine à mieux s'adapter aux changements climatiques.
- Le fonds fiduciaire soutient l'**Emerging Markets Climate Action Fund** (EMCAF), un fonds de fonds de capital-investissement qui cible la production d'énergie propre et la réduction des émissions de carbone et de la pollution atmosphérique.
- La PFCL a contribué à **The Urban Resilience Fund (TURF) B**, un fonds qui soutient les zones urbaines africaines en croissance rapide. Le fonds fiduciaire cible des investissements dans des projets d'infrastructures publiques vertes, durables et résilientes.
- Un **investissement de la PFCL** dans le **Fonds Mirova Gigaton**, un fonds de dette, soutient les petites entreprises actives dans la production et la fourniture d'énergie renouvelable en Afrique subsaharienne, en Asie du Sud-Est et en Amérique latine. Le fonds cible les entreprises ayant un impact positif sur le climat, la durabilité et l'égalité de genre.
- Le fonds fiduciaire aide les populations vulnérables à s'adapter et à renforcer leur résilience face aux changements climatiques **grâce à un investissement** dans le **Fonds BlueOrchard InsuResilience II**, qui apporte des fonds propres et des quasi-fonds propres aux entreprises innovantes à croissance rapide actives dans le secteur de l'assurance climatique sur les marchés émergents.



LA PLATEFORME DU FINANCEMENT CLIMATIQUE LUXEMBOURG-BEI EN QUELQUES POINTS

70 MILLIONS D'EUROS de fonds versés par les donateurs

50 MILLIONS D'EUROS investis

18,6 MILLIARDS D'EUROS Total attendu des investissements mobilisés (dont 360 millions d'euros de prêts de la BEI)

EFFET MULTIPLICATEUR DE LA PFCL* : de 33x à 750x, en fonction du fonds de participation ciblé

* L'effet multiplicateur de la PFCL est défini par le rapport entre l'investissement total dans les projets finals et l'engagement initial du fonds fiduciaire. Il varie en fonction du fonds de participation soutenu, de 33x dans le cas de l'Access to Clean Power Fund de responsAbility jusqu'à 750x pour l'Emerging Markets Climate Action Fund, selon les estimations.

8
opérations

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE SOUTENUS



NOS DONATEURS

Ce fonds fiduciaire a été créé en 2017 en partenariat avec les **autorités luxembourgeoises** et est ouvert aux contributions d'autres donateurs.



CITY CLIMATE FINANCE GAP FUND

À PROPOS DU FONDS FIDUCIAIRE

Le City Climate Finance Gap Fund (Gap Fund) est une initiative mise en œuvre conjointement par la Banque mondiale et la BEI, en partenariat avec la [GIZ](#) (*Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit*), l'agence allemande pour la coopération internationale.

Les villes abritent plus de la moitié de la population mondiale et sont responsables de plus de 70 % des émissions de CO₂ à l'échelle planétaire. Pour atteindre l'objectif de l'accord de Paris, consistant à limiter le réchauffement de la planète à moins de 1,5 °C par rapport aux niveaux préindustriels, il est essentiel de créer des villes sobres en carbone et résilientes sur le plan climatique. Toutefois, nombreuses sont les villes qui peinent à élaborer et financer des projets urbains en rapport avec le climat, par manque de connaissances techniques ou de ressources. Le Gap Fund aide des villes situées dans les pays en développement à lever ces obstacles à un stade précoce en leur offrant une assistance technique.

Les subventions d'assistance technique du Gap Fund géré par la BEI portent sur :

- le développement des compétences en vue d'une planification urbaine sobre en carbone et capable de résister aux changements climatiques ;
- les avant-projets et les études de pré faisabilité ;
- l'examen des stratégies climatiques des villes et l'aide à la définition des priorités d'investissement ;
- le soutien visant à combler d'autres lacunes éventuelles dans la préparation des projets.

ADMISSIBILITÉ

Ce fonds fiduciaire soutient des villes dans les pays à revenu faible ou intermédiaire figurant sur [la liste des bénéficiaires de l'aide publique au développement](#) établie par le Comité d'aide au développement de l'OCDE.

DOMAINES D'INTERVENTION

Urbanisation adaptée aux
changements climatiques
Résilience et adaptation des villes
Logements abordables et économes en
énergie
Eau et assainissement
Mobilité urbaine



Banque européenne
d'investissement | Monde

105 MILLIONS D'EUROS de fonds de donateurs engagés en faveur de l'initiative Gap Fund, dont 48 millions d'euros gérés par la BEI

Plus de 650 CANDIDATURES de villes reçues au cours des quatre années d'activité

114 VILLES soutenues (via la BEI et la GIZ)

Depuis sa création en 2020, le Gap Fund a soutenu des municipalités en Afrique, en Europe de l'Est et du Sud-Est, en Asie, dans le Pacifique et en Amérique latine (se reporter à la page GAP 4). Les projets et plans stratégiques appuyés par le Gap Fund servent de modèle pour les projets relevant de l'action pour le climat dans les villes du monde entier.

L'assistance technique proposée par le Gap Fund a vocation à soutenir des projets dans les domaines de la gestion des déchets (44 %), de l'énergie (27 %), de la gestion de l'eau (14 %), ainsi que de la mobilité, des espaces verts et des infrastructures urbaines.

En 2024, le fonds a reçu 193 manifestations d'intérêt, soit plus que toutes les autres années. Il s'est employé à faire en sorte que les projets les plus prometteurs bénéficient d'une aide à la préparation et puissent accéder à un financement pour leur mise en œuvre.

Sept projets ont été achevés en 2024 :

SITUATION GÉOGRAPHIQUE	SECTEUR
Rosario, Argentine	Gestion des déchets
Tirana, Albanie	Énergie
Dacca, Bangladesh	Espaces verts et infrastructures urbaines
Santa Marta, Colombie	Espaces verts et infrastructures urbaines
Savusavu, Fidji	Espaces verts et infrastructures urbaines
Régions de Gjilan et Ferizaj, Kosovo*	Gestion des déchets
Ojodu, Lagos, Nigeria	Énergie

* Cette désignation est utilisée sans préjudice des positions sur le statut du Kosovo et est conforme à la résolution 1244/1999 du Conseil de sécurité des Nations unies ainsi qu'à l'avis de la Cour internationale de justice sur la déclaration d'indépendance du Kosovo.

IMPACT ATTENDU

Le City Climate Finance Gap Fund a pour objectif de promouvoir des initiatives bas carbone et à l'épreuve des changements climatiques dans les zones urbaines partout dans le monde. Il contribue à améliorer la qualité de vie, la pureté de l'air et la santé pour les habitants des villes des pays en développement, ainsi que la résilience des communautés locales et l'intégration des catégories vulnérables de la société. Son soutien devrait également aller à la création grandement nécessaire d'emplois.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE SOUTENUS



PROJETS MARQUANTS

- **Kisumu, au Kenya**, prévoit de réhabiliter Auji Creek, une rivière qui se jette dans le lac Victoria. Le projet vise à améliorer l'écosystème du cours d'eau en créant des espaces verts et des sentiers naturels et en mettant en place des infrastructures de lutte contre les inondations fondées sur la nature. Le Gap Fund fournira **une assistance technique pour la réalisation d'une étude de pré faisabilité** concernant des solutions fondées sur la nature destinées à réduire la gravité des inondations liées aux fortes pluies et au débordement des rivières. L'étude examinera notamment la possibilité de tirer parti des programmes urbains existants.
- Les eaux usées de **Kratovo, en Macédoine du Nord**, se jettent directement dans la rivière Kratovska et traversent plusieurs villages. La contamination du lit de la rivière entraîne la propagation de maladies, nuit à la faune, pollue les terres agricoles et perturbe la chaîne alimentaire. Le Gap Fund aidera la municipalité à préparer la documentation technique relative à la construction d'un réseau d'égouts qui sera relié à une future station d'épuration.
- **Zarka, en Jordanie**, prévoit de remplacer son système d'éclairage par des luminaires économes en énergie : 36 sites de la ville sont concernés, notamment des bâtiments administratifs, des stations de transport public et des parcs. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale 2020-2025 de la Jordanie pour la transition vers une énergie verte. Le Gap Fund appuiera une étude de pré faisabilité comprenant, outre la conception technique du projet et la définition de son périmètre, des audits énergétiques, des analyses financières et économiques, des analyses des aspects relatifs à la propriété, à l'exploitation et à l'entretien, une estimation de la réduction des émissions de gaz à effet de serre ainsi que d'autres analyses concernant les risques et les avantages pour l'environnement.
- Les villes de **Kota Bharu et de Kluang, en Malaisie, ainsi que de Hat Yai et de Nakhon Si Thammarat, en Thaïlande**, ont élaboré un projet de gestion écologique des déchets solides urbains, pour lequel le Gap Fund mettra en place des études de pré faisabilité concernant la construction, pour chaque ville, de centres intégrés de valorisation des ressources ou d'installations locales décentralisées destinées à valoriser les déchets collectés et gérés par la municipalité.



48 MILLIONS D'EUROS de fonds de donateurs engagés en faveur du Gap Fund, géré par la BEI

40,5 MILLIONS D'EUROS affectés à des opérations

VUE D'ENSEMBLE DES OPÉRATIONS D'ASSISTANCE TECHNIQUE APPROUVÉES

CONTINENT AMÉRICAIN

ARGENTINE	Buenos Aires, Rosario et le réseau argentin de municipalités engagées dans la lutte contre les changements climatiques
BRÉSIL	Campinas, Curitiba, Palmas, Rio de Janeiro et Salvador
COLOMBIE	Bogota et Santa Marta
ÉQUATEUR	Cuenca et Portoviejo
GUATEMALA	Escuintla, Iztapa et San José
HONDURAS	Comayagua
MEXIQUE	Naucalpan de Juárez

AFRIQUE SUBSAHARIENNE

CÔTE D'IVOIRE	Danané
GABON	Libreville et Port-Gentil
GHANA	Accra
KENYA	Eldoret, Embu, Kericho, Kisumu, Malindi et Nyamira
NAMIBIE	Otjiwarongo
NIGERIA	Lagos, Ojodu
RWANDA	Huye, Karongi, Kayanza, Kirehe, Muhanga, Musanze, Nyagatare, Nyamata, Rubavu, Rusizi et Rwamagana
AFRIQUE DU SUD	Mbombela
TANZANIE	Zanzibar
OUGANDA	Entebbe, Kira, Makindye et Nansana
ZAMBIE	Lusaka

VOISINAGE DE L'UE

ALBANIE	Elbasan, Shkodra et Tirana
ALGÉRIE	Constantine
BOSNIE-HERZÉGOVINE	Bugojno, Busovača, Donji Vakuf, Fojnica, Gornji Vakuf-Uskoplje, Travnik, Jajce, Kiseljak, Lepenica, Novi Travnik et Vitez
JORDANIE	Jerash et Zarka
KOSOVO	Ferizaj et Gjilan
MOLDAVIE	Bălți et Chisinau
MONTÉNÉGRO	Nikšić et Podgorica
MAROC	Al Hoceïma, Anjra, Chefchaouen, Ksar El Kébir, Martil, Ouezzane et Zenata
MACÉDOINE DU NORD	Kratovo, Kriva Palanka, Kumanovo
TUNISIE	Carthage, La Marsa, Nabeul et Sidi Bou Saïd
SERBIE	Prokuplje
UKRAINE	Korosten, Lviv et Vinnytsia

ASIE

BANGLADESH	Dacca
CHINE	Changshu (ville), Kunshan (ville), Suzhou, Taicang (ville), Xianning et Zhangjiagang (ville)
INDE	Dix villes du Karnataka, Ahmedabad, Port Blair
INDONÉSIE	Bukittinggi, Jambi et Mataram
MALAISIE	Kluang et Kota Bharu
THAÏLANDE	Hat Yai et Nakhon Si Thammarat
VIÊT NAM	Hô Chi Minh-Ville

PACIFIQUE

FIDJI	Savusavu
VANUATU	Port-Vila

NOS DONATEURS

Le fonds fiduciaire a été établi en 2020 et **est ouvert aux contributions**. À ce jour, ses donateurs sont l'**Allemagne** et le **Luxembourg**, mais davantage de ressources sont nécessaires pour répondre à la demande toujours croissante et étendre le soutien à un plus grand nombre de villes.

FONDS POUR L'INCLUSION FINANCIÈRE

À PROPOS DU FONDS FIDUCIAIRE

Les microentreprises et les petites entreprises du monde entier jouent un rôle vital au sein de leur économie locale. Toutefois, les obstacles qu'elles rencontrent pour accéder aux financements nécessaires à leur croissance sont souvent considérables. Ces obstacles tiennent aussi bien à la difficulté à satisfaire aux exigences en matière de garanties et au faible niveau de connaissances financières, qu'à l'accès physique compliqué par l'éloignement des institutions prestataires de services.

Depuis 2019, le Fonds pour l'inclusion financière vise à accompagner les organismes de microcrédit et à renforcer leurs interventions auprès des microentreprises et des petites entreprises, en particulier celles dirigées par des femmes ou des jeunes dans les communautés rurales, au moyen d'une assistance technique.

• **L'assistance technique et les services de conseil soutiennent :**

- » le développement des compétences institutionnelles des organismes de microcrédit ;
- » la préparation d'analyses (dimension de genre, inclusion sociale, marché ou produit) ;
- » les avant-projets et la rédaction de documents d'appel d'offres et de documents juridiques ;
- » la gestion de projets, notamment la mise au point de solutions innovantes adaptées aux besoins des catégories non desservies, et l'approche ciblée des bénéficiaires finals.

• **Un programme de stage** au titre du fonds fiduciaire vise à renforcer les connaissances et les compétences des étudiants et des jeunes professionnels des secteurs public et privé dans les pays bénéficiaires d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, et du voisinage méridional de l'UE. Depuis septembre 2023, BEI Monde a accueilli une trentaine de stagiaires dans le cadre de ce programme, qui s'étend sur une période de trois ans. Vingt autres stagiaires ont été sélectionnés pour 2024.

Priorités stratégiques

Flexible, le Fonds pour l'inclusion financière peut s'adapter à l'évolution des besoins sur le terrain et aider les bénéficiaires à relever des défis. Chaque année, il définit des domaines prioritaires auxquels il apporte son soutien. En 2024, ses priorités stratégiques étaient les suivantes :

- **promouvoir l'autonomisation économique des femmes** en améliorant leur accès au financement responsable et (ou) en renforçant leurs compétences entrepreneuriales ;
- **renforcer la résilience face aux changements climatiques** des organismes de microcrédit et de leurs clients, notamment grâce à des pratiques agricoles durables et à l'accès aux énergies renouvelables ;
- **améliorer l'accès au financement au moyen de plateformes numériques.**



ADMISSIBILITÉ

Ce fonds fiduciaire appuie des opérations dans les pays les moins avancés et les pays à revenu faible ou intermédiaire figurant sur la liste des bénéficiaires de l'aide publique au développement établie par le Comité d'aide au développement de l'OCDE.

LE FONDS POUR L'INCLUSION FINANCIÈRE MÈNE ACTUELLEMENT DES ACTIVITÉS DANS LES PAYS SUIVANTS :

CARAÏBES

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE

AFRIQUE SUBSAHARIENNE

BÉNIN	BURKINA FASO	CAMEROUN	CÔTE D'IVOIRE	RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO	
GABON	GHANA	GUINÉE	KENYA	MADAGASCAR	MALAWI
MALI	NIGER	NIGERIA	CONGO	RWANDA	
SÉNÉGAL	TOGO	OUGANDA	ZAMBIE		

VOISINAGE MÉRIDIONAL DE L'UE

ÉGYPTE	JORDANIE	LIBAN	MAROC	TUNISIE
--------	----------	-------	-------	---------

IMPACT ATTENDU

À la fin de 2024, 48 opérations avaient été approuvées au titre du Fonds pour l'inclusion financière, dont 42 projets en Afrique, dans les Caraïbes et dans le Pacifique, cinq dans le voisinage méridional de l'Union européenne et un programme de stage (se reporter à la page IF 4).

Ce fonds fiduciaire vise à améliorer l'inclusion financière et l'accès au financement responsable pour les microentreprises et les petites et moyennes entreprises dans les économies émergentes et en développement. La réalisation de cet objectif passe par la mise à disposition d'une assistance technique à un éventail de prestataires de services financiers inclusifs, afin de les aider à améliorer la qualité des services financiers et non financiers qu'ils offrent aux microentrepreneurs et aux microentrepreneuses.

Les activités du Fonds pour l'inclusion financière produisent déjà un impact sur les conditions de vie des populations. À titre d'exemple, le fonds a contribué à former **450 microentrepreneuses au Maroc** au commerce en ligne.



Regardez la vidéo racontant l'histoire de la coopérative de Najja sur le site web de la BEI.

DOMAINES D'INTERVENTION

Autonomisation économique des femmes

Jeunes entrepreneurs et entrepreneuses

Populations rurales

Transition numérique

Action en faveur du climat

Dans le cadre des opérations d'assistance technique du fonds fiduciaire avec des organismes de microcrédit, 14 800 heures de formation ont déjà été dispensées à plus de 28 000 personnes, avec un accompagnement en entreprise pour quelque 3 200 personnes, afin de les aider à renforcer leurs systèmes informatiques et de gestion internes, à élaborer des stratégies et à améliorer d'autres compétences institutionnelles.

Les futurs projets devraient mettre l'accent sur la promotion de l'autonomisation économique des femmes (50 % des projets seront axés sur l'égalité de genre et l'inclusion sociale), le soutien à l'action en faveur du climat et à la durabilité environnementale et les progrès de la transition numérique dans les pays les moins avancés et les pays à revenu faible et intermédiaire.

Les activités du fonds fiduciaire ont un impact important sur les conditions de vie des populations. Les petits entrepreneurs et entrepreneuses bénéficient de plateformes numériques plus solides et acquièrent des connaissances financières, ce qui les rend plus résilients face aux fluctuations et aux chocs du marché. Ils ont également un meilleur accès aux services dont ils ont besoin. **Par conséquent, il est important de continuer à reconstituer la dotation du fonds fiduciaire avec des ressources supplémentaires provenant des donateurs.**

PROJETS MARQUANTS

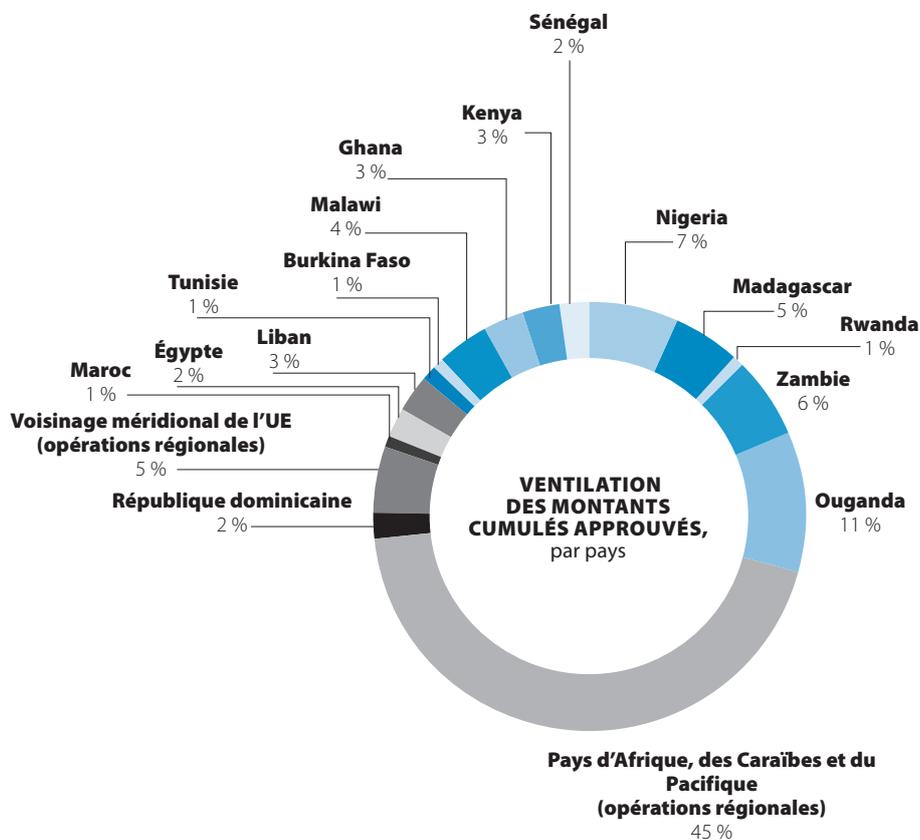
- Au Malawi, les personnes vivant dans des zones rurales reculées doivent souvent parcourir de longues distances pour se rendre à une banque. Une subvention de 320 000 euros du Fonds pour l'inclusion financière aidera Centenary Bank à accroître le nombre de ses succursales et, partant, à **rapprocher les services, notamment de microcrédit et de prêt aux agriculteurs, des communautés vulnérables**. La banque embauchera 195 personnes supplémentaires pour assurer la prestation de services aux très petites et petites entreprises et aux agriculteurs, ainsi que pour promouvoir leur éducation financière.
- Chaque année, en Ouganda, quelque 700 000 jeunes atteignent l'âge de travailler. À l'aide d'une subvention de 132 000 euros du Fonds pour l'inclusion financière, Pride Microfinance, un organisme ougandais de microcrédit, a fourni des services de conseil, ce qui a permis, en 2024, de **doter les 18-30 ans de connaissances financières et de compétences commerciales** afin d'encourager l'entrepreneuriat et l'emploi de la nouvelle génération.
- La République dominicaine voit proliférer, le long de ses côtes, une algue qui possède un potentiel économique inexploité, notamment dans le domaine pharmaceutique ou le secteur des biocarburants : la sargasse. Grâce à une subvention de 70 000 euros du Fonds pour l'inclusion financière, le Réseau dominicain de la microfinance mène une étude sur la **chaîne de valeur de la sargasse**, afin de recenser les besoins financiers et les débouchés des petites et moyennes entreprises qui collectent, traitent et commercialisent cette ressource. Cette étude contribuera à combler les lacunes dans les connaissances en la matière et à soutenir la croissance économique des communautés côtières.
- First City Monument Bank of Nigeria et Women's World Banking, un organisme mondial à but non lucratif, se sont associées pour adapter **Caregiver, le programme couronné de succès de microassurance de santé de ce dernier, aux besoins des femmes à revenu faible au Nigeria**. Ce programme intègre un produit d'assurance abordable dans les prêts et les produits d'épargne. Le Fonds pour l'inclusion financière a accordé à First City Monument Bank of Nigeria une subvention d'assistance technique de 150 000 euros pour mettre en œuvre le programme, qui promeut l'autonomisation des femmes à l'échelle locale.

LE FONDS POUR L'INCLUSION FINANCIÈRE EN QUELQUES POINTS

11,5 MILLIONS D'EUROS de fonds versés par les donateurs

9,2 MILLIONS D'EUROS affectés à des opérations

48
opérations



OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE SOUTENUS



NOS DONATEURS

Ce fonds fiduciaire a été créé en 2019 en partenariat avec les **autorités luxembourgeoises**. Il reste ouvert à d'autres donateurs cherchant à mettre leurs contributions au service de l'inclusion financière.

FONDS POUR LE SECTEUR DE L'EAU

À PROPOS DU FONDS FIDUCIAIRE

Le Fonds pour le secteur de l'eau a été créé par la BEI et l'État néerlandais. Il soutient des projets dans les pays à revenu faible ou intermédiaire de la tranche inférieure qui disposent de compétences, de ressources ou de fonds publics limités, ce qui les empêche d'élaborer des projets liés à l'eau répondant à des normes suffisantes. Certaines populations de ces régions ne bénéficient pas de services d'approvisionnement en eau et d'assainissement de base. En outre, un lien a été établi entre l'accès à l'eau et la stabilité dans les pays **classés comme fragiles** par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

L'assistance technique fournie grâce à ce fonds fiduciaire aide les pays à planifier des projets modernes et innovants liés à l'eau et à améliorer la gestion de la ressource dont ils disposent. Le secteur de l'eau est fortement tributaire des financements publics, mais compte tenu du manque de financement du secteur privé, il est difficile de rendre l'accès à l'eau potable et à l'assainissement plus inclusif. En 2023, le fonds fiduciaire a investi pour la première fois dans un fonds de participation ciblant des entreprises innovantes actives dans le secteur de l'eau, afin d'améliorer l'accès à une eau potable sûre et abordable, principalement en Afrique et en Asie. L'investissement de référence de BEI Monde au titre du Fonds pour le secteur de l'eau aide à attirer des investisseurs privés vers le fonds de participation et à augmenter ainsi son impact.

Les services de conseil et **l'assistance technique du fonds** ont vocation à soutenir :

- le développement des compétences institutionnelles du personnel des entités bénéficiaires ;
- la préparation d'analyses (dimension de genre, inclusion sociale, marché ou produit) ;
- les avant-projets et la rédaction de documents d'appel d'offres et de documents juridiques ;
- la gestion de projets, notamment la mise au point de solutions innovantes adaptées aux besoins des catégories non desservies, et l'approche ciblée des bénéficiaires finals.

Les instruments financiers, tels que des investissements dans des fonds de participation et des fonds de dette multitranches, peuvent mobiliser des fonds auprès d'investisseurs privés et publics en éliminant certains des risques qui constituent un frein aux investissements. Le niveau de prise de risque élevé assumé par le donateur permet d'attirer d'autres investisseurs qui sont exposés à des risques nettement plus faibles lorsqu'ils investissent dans des projets absolument nécessaires relatifs à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène.

ADMISSIBILITÉ

Le Fonds pour le secteur de l'eau est actif dans les **pays à revenu faible ou intermédiaire de la tranche inférieure**, tels que définis dans la [liste des bénéficiaires de l'aide publique au développement établie par le Comité d'aide au développement de l'OCDE](#). Il soutient des projets dans des villes de plus de 100 000 habitants et dans des groupements de villes plus petites.



UN IMPACT ACCRU SUR LE TERRAIN

Les projets soutenus par le Fonds pour le secteur de l'eau peuvent contribuer à accélérer les progrès de l'objectif de développement durable des Nations unies portant sur l'accès de tous à l'eau en améliorant les services d'approvisionnement en eau, d'assainissement et d'hygiène là où les besoins sont les plus aigus, en particulier pour les groupes les plus pauvres et les plus vulnérables dans les régions à faible revenu.

Ces projets favorisent également l'inclusion économique, le bien-être social et l'égalité de genre. La BEI, qui est la banque européenne du climat, accorde une attention particulière à la durabilité, de sorte que les ressources en eau ne diminuent pas plus rapidement qu'elles ne peuvent naturellement se reconstituer.

Pour atteindre les objectifs de développement durable, les partenaires du financement du développement doivent collectivement relever le niveau des investissements de l'échelle des milliards à celle des milliers de milliards.

Les instruments financiers innovants du Fonds pour le secteur de l'eau peuvent contribuer à réaliser ce changement d'échelle en mobilisant des ressources supplémentaires auprès d'autres bailleurs de fonds et investisseurs pour absorber les premières pertes ou partager les risques. Le fonds fiduciaire a déjà investi dans son premier fonds de capital-investissement, le Water Access Acceleration Fund.

La BEI est l'un des **principaux bailleurs de fonds au monde pour le secteur de l'eau**. Au cours des six décennies écoulées depuis sa création, elle a accordé un volume total de prêt supérieur à **86 milliards d'euros** à l'appui de plus de **1 770 projets dans le secteur de l'eau**.

Le Fonds pour le secteur de l'eau appuie des projets visant à :

- améliorer **les services d'eau potable et d'assainissement** dans les zones mal desservies ;
- soutenir **les petites entreprises** qui font partie de la chaîne de valeur de l'eau dans les pays en développement.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE SOUTENUS



PROJETS MARQUANTS

- Un investissement de 10 millions d'euros du Fonds pour le secteur de l'eau permet au fonds de capital-investissement Water Access Acceleration Fund d'investir dans des PME qui font partie de la chaîne de valeur de l'eau. L'objectif est d'accélérer l'accès à une eau potable sûre et abordable dans les pays en développement, principalement en Asie et en Afrique subsaharienne. L'action du Water Access Acceleration Fund devrait faciliter l'accès au traitement de l'eau, à son approvisionnement et à sa distribution pour environ **1,4 million de personnes**. Il s'agit **du premier investissement du Fonds pour le secteur de l'eau dans un fonds de capital-investissement axé sur l'amélioration de l'accès à une eau sûre et abordable**. L'engagement du Fonds pour le secteur de l'eau en faveur du fonds de capital-investissement a été mis en avant pour son caractère innovant par Convergence, un réseau mondial spécialisé dans le panachage de ressources. Cet investissement devrait entraîner la participation d'autres investisseurs et aider le fonds à atteindre sa taille cible.
- L'Uttarakhand, dans le nord de l'Inde, figure parmi les États du pays à la croissance la plus rapide, principalement grâce aux secteurs de la production manufacturière et du tourisme, qui y sont florissants. Cependant, cette croissance a entraîné une urbanisation rapide non planifiée, avec des lacunes importantes concernant les infrastructures et les services de base, tels que l'approvisionnement en eau potable et l'assainissement. Une étude de faisabilité de 488 000 euros financée par le Fonds pour le secteur de l'eau aidera l'Uttarakhand à investir dans la modernisation des infrastructures d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées. Ce projet devrait améliorer les conditions de vie de la population et avoir une **incidence positive sur le quotidien des filles et des femmes** ainsi que sur l'égalité de genre.
- À Sao Tomé-et-Principe, l'État effectue de grands travaux sur les infrastructures routières. Une subvention de 1,3 million d'euros du Fonds pour le secteur de l'eau contribuera à **protéger les populations urbaines de l'érosion du littoral**, permettra une meilleure évacuation des eaux et réduira les risques d'inondations provenant des bassins hydrographiques voisins.

DOMAINES D'INTERVENTION

Infrastructures hydriques pour les
foyers mal desservis

Projets innovants liés à l'eau

Gestion de l'eau

Action en faveur du climat

LE FONDS POUR LE SECTEUR DE L'EAU EN QUELQUES POINTS

59,3 MILLIONS D'EUROS de fonds versés par les donateurs

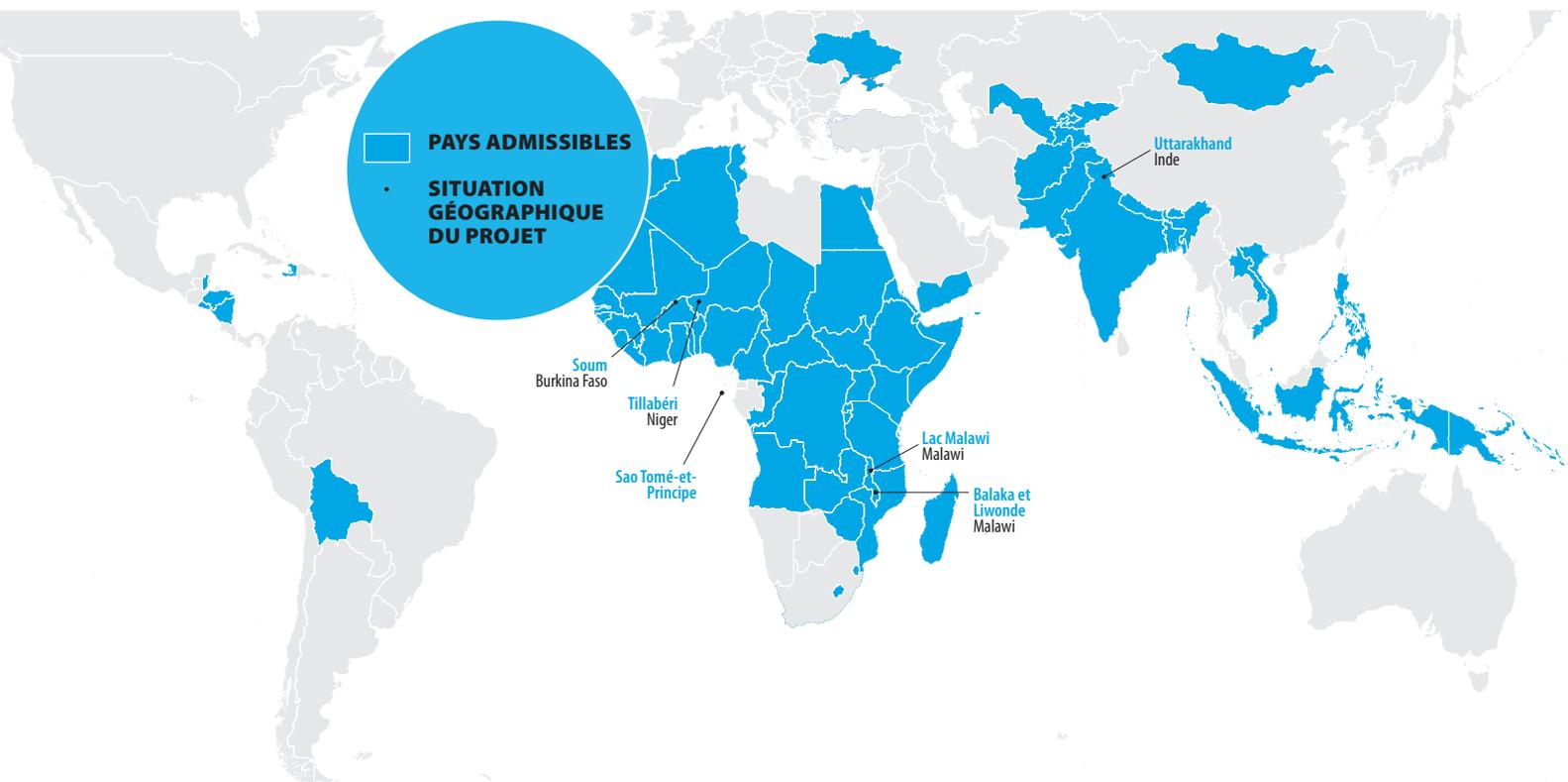
26,2 MILLIONS D'EUROS affectés à des opérations

934 MILLIONS D'EUROS Total attendu
des investissements soutenus

8
opérations

PAYS ADMISSIBLES

Le Fonds pour le secteur de l'eau est actuellement actif en Afrique subsaharienne, mais les pays en développement du monde entier sont admissibles à un soutien.



Le Water Access Acceleration Fund cible des projets dans les pays en développement en mettant l'accent sur les marchés émergents en Afrique et en Asie.

Remarque: les frontières, couleurs, dénominations et autres informations figurant sur cette carte n'impliquent de la part de la Banque européenne d'investissement aucun jugement quant au statut juridique d'un territoire ni l'approbation ou l'acceptation de ces frontières.

NOS DONATEURS

Ce fonds fiduciaire a été établi en partenariat avec **les autorités néerlandaises** et recherche activement des contributions d'autres donateurs qui ont à cœur de soutenir la réalisation de l'objectif de développement durable 6 des Nations unies – L'accès de tous à l'eau.







Banque européenne
d'investissement | Monde

BEI Monde est la branche de la BEI spécialisée dans le développement international. Créée en 2022, BEI Monde poursuit les engagements de longue date de la BEI en faveur du financement du développement, de l'action pour le climat, des investissements innovants et de la durabilité ainsi que sa quête de nouveaux moyens d'aider les populations du monde entier.

Les partenariats entre les donateurs et la BEI permettent de relever main dans la main les défis mondiaux et d'opérer un changement durable dans les pays en développement. Les contributions des donateurs alimentent des fonds fiduciaires qui sont utilisés pour fournir des subventions à l'investissement, une assistance technique, des instruments financiers tels que des investissements en fonds propres et des garanties partielles de portefeuille, afin d'avoir un impact durable sur le terrain et d'améliorer les conditions de vie de millions de personnes.

LIRE LE RAPPORT SUR L'IMPACT DE LA BEI DANS LE MONDE

